

MENSUEL N. 11 — DECEMBRE 1985 — 15 F.

ISSN 0181-4788

cimade

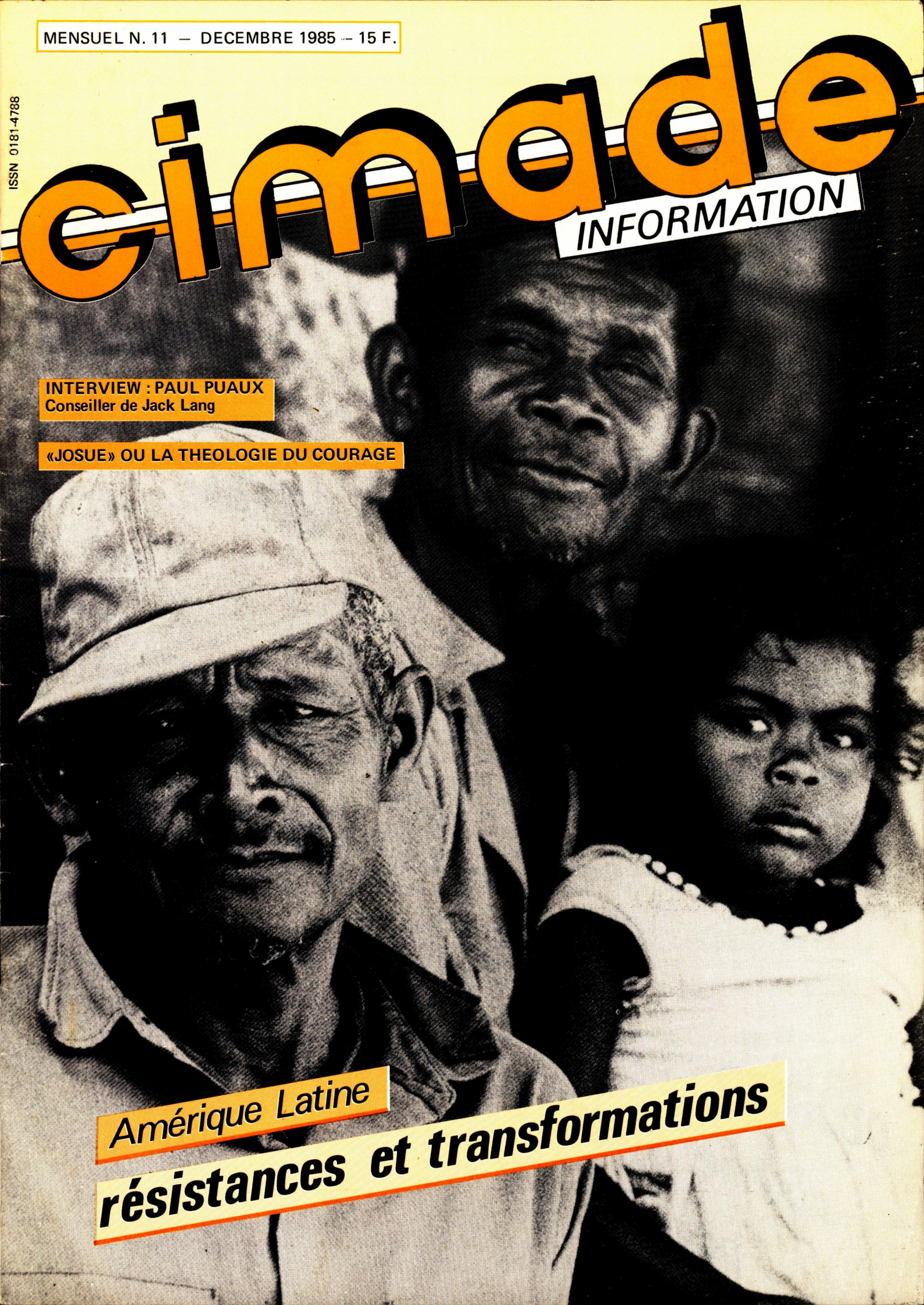
INFORMATION

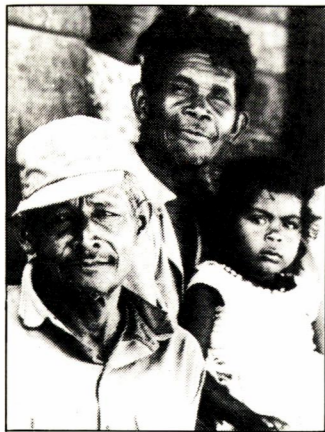
INTERVIEW : PAUL PUAUX
Conseiller de Jack Lang

«JOSUE» OU LA THEOLOGIE DU COURAGE

Amérique Latine

résistances et transformations





COUVERTURE :
Nicaragua
Photo CCFD

sommaire

EDITORIAL
Traduire en actes l'amitié entre les gens. P. 3

POINT DE VUE
Le vote des immigrés est-il anti-constitutionnel ?
Paul Alliès, professeur de Droit à la Faculté de Montpellier, pense que non, et il donne ici son analyse. P. 4

DOCUMENT
«Josué» ou la théologie du courage, une analyse Biblique de fond par Jean-Pierre Cavalié, montrant combien l'intégration des étrangers dans le peuple Hébreu, était déjà un problème crucial au temps de Josué. P. 6

INTERVIEW
«Cimade-Information» est allé recueillir les propos de Paul Puaux, conseiller du Ministre de la Culture, Jack Lang. L'ancien directeur du Festival d'Avignon, se penche sur les réalisations de la Gauche en matière culturelle. P. 8

CREDIT PHOTOS :
P. 5 - Journal «Sans Frontières»
P. 7 - Unicef
P. 8 - Agence de presse Bernard
P. 10 - CCFD
P. 18 - Denis Ruellan
P. 20 - Cimade

DOSSIER
Amérique Latine : résistances et transformations. Sur ce continent en proie à toutes les difficultés, des hommes et des femmes, des communautés se battent pour leur dignité : de quatre pays nous sont parvenues des informations. P. 12



REGIONS
A Grenoble, des associations anti-racistes pour l'égalité. En Ile-de-France, il faut structurer les actions. P. 22

HUMEUR
Contre un mauvais coup médiatique. Un ancien correspondant du «New York Times» à Paris, répond au dossier du «Figaro Magazine» sur l'immigration. P. 24

LECTURES
BOBINES P. 26
P. 27

La CIMADE a pour but de manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités et d'assurer leur défense, quelles que soient leur nationalité, leur race ou leur position politique ou religieuse. En particulier, elle a pour objet de combattre le racisme.

La CIMADE est une forme de service que les Eglises veulent rendre aux hommes au nom de l'Evangile libérateur. Elle travaille en liaison avec le Conseil œcuménique des Eglises, la Fédération Protestante de France, l'Eglise orthodoxe en France, et collabore avec divers organismes catholiques et laïques au service, notamment, des réfugiés, des travailleurs migrants, des détenus et des peuples des pays en voie de développement.

La CIMADE rassemble des personnes d'horizons nationaux, confessionnels, philosophiques et politiques divers, engagés dans ce service.

La CIMADE entre ainsi dans un vaste réseau d'actions œcuméniques, nationales et internationales, humanitaires et politiques, pour un monde plus juste.

La CIMADE met en œuvre tous moyens d'action propres à atteindre ces buts, y compris la constitution de partie civile.

**OBJECTIF 3500 ?
abonnez vous!
page 28**

CIMADE information

Publication mensuelle
de la CIMADE - Service œcuménique d'entraide -

176, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél.: 45.50.34.43

C.C.P. : 4088 87 Y PARIS

Commission paritaire :
62 654

Directeur de la publication :
Marc BRUNSCHWEILER

Dépot légal : 4ème trimestre 1985

Rédacteur en chef :
Jean-François FOUREL

Comité de rédaction
Edna de OLIVEIRA
Arlette DOMON
Jean-Marie FARDEAU
Serge GILLES
Laurent GIOVANNONI
Georges KONONOVITCH
Ahmed KHADDAMI
André LANVIN
Jean-Dominique PEYNEAU
Vincent PLAZY
Jorge REVECO
Françoise ROCHETEAU
Bruno RONFARD
Jacline SCHIMF
Jean-Charles TENREIRO
Philippe WARNIER

Maquette et composition :
Cimade

Abonnements :
Normal - un an : 120 F
Soutien - un an : 150 F
Petit budget - un an : 80 F

En cas de changement d'adresse,
nous retourner la dernière bande
modifiée.

Pour toute correspondance, écrire à :
CIMADE (Cimade-Information)
176, rue de Grenelle
75007 Paris

Imprimerie :
E.T.C.
38, rue des Chouquettes
76190 Yvetot

EDITORIAL

Traduire en actes l'amitié entre les êtres

Nombre d'entre vous l'ont lu dans le journal «Le Monde». La CIMADE face à une montée croissante de la xénophobie dans notre pays, a voulu faire une déclaration solennelle. Nous vous rappelons ici ce texte.

«A la veille des élections, le thème de l'immigration est agité comme l'un des points à partir duquel notre pays résoudrait ses difficultés économiques. La CIMADE tient à rappeler que toute atteinte aux droits des étrangers est un facteur non pas d'ordre, mais de désordre. Au nom des valeurs de l'Evangile, au nom de la Déclaration universelle des droits de l'homme et s'appuyant depuis quarante ans sur sa pratique d'accueil des étrangers, la CIMADE estime que les Français se doivent de faire un choix courageux et lucide :

- 1 - Permettre largement à ces étrangers d'accéder à la nationalité française, sans vaines restrictions, dans la mesure où ils le souhaitent et ils acceptent les lois du pays avec les devoirs qui en découlent ;
- 2 - Veiller à ce que les droits acquis par les étrangers - particulièrement depuis 1945 - soient respectés :

* le maintien de la carte de résident valable dix ans, renouvelable sans condition ;

* le maintien des catégories d'étrangers non expulsables du territoire national et des garanties liées à la procédure d'expulsion ;

* le maintien du droit d'association ;

* le droit de vivre en famille dans des conditions décentes, tout particulièrement en matière de logement et de prestations familiales ;

3 - Garantir le droit d'asile sur l'ensemble du territoire de la République comme le stipulent la Constitution et nos engagements internationaux. S'opposer au droit d'asile, c'est donner raison aux dictateurs à travers le monde.

La France est une nation vivante, ouverte et dynamique. Le repli sur soi, signe d'un pays vieilli, entraînerait des conséquences économiques et culturelles redoutables pour son avenir. Il porterait aussi atteinte à son autorité internationale. La CIMADE présente dans trente-cinq pays à travers le monde et œuvrant pour le développement solidaire entre les peuples, entre les hommes, peut en témoigner.

Il est notre charte pour les mois à venir, la référence à partir de laquelle nous agirons.

La CIMADE

Constitution

Rien n'empêche les immigrés de voter aux élections locales

Paul Alliès est docteur en Droit. Professeur à la Faculté de Montpellier, il compte parmi les constitutionnalistes les plus en pointe actuellement.

Militant politique, il attache une importance particulière à la défense des droits des immigrés et à la lutte contre le racisme. Il explique ici que l'une des 110 propositions de François Mitterrand — accorder le droit de vote aux immigrés —, ne nécessitait pas les modifications constitutionnelles avancées pour justifier son abandon.

La première des propositions du candidat Mitterrand à la présidence de la République à avoir été abandonnée dès l'élection de celui-ci fut «le droit de vote pour tous les immigrés ayant plus de cinq ans de résidence sur le territoire national pour les élections municipales». Le conseil des ministres du 23 juillet 1981 considéra qu'«en tout état de cause il faudrait une modification de l'article 3 de la constitution» et que celle-ci apparaissait trop complexe pour être opportune.

Sans entrer dans la discussion politique sur le bien-fondé de l'appréciation selon laquelle il n'était ni nécessaire ni possible de réviser la constitution dans la dynamique de la victoire de la gauche (1), l'opinion selon laquelle il faudrait nécessairement modifier l'article 3 est, au regard du droit constitutionnel en vigueur, infondée.

L'article 3 vise deux questions qui peuvent intéresser l'extension du droit de suffrage aux immigrés :

— l'alinéa premier dispose que «la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants». Cette formulation ambiguë prétend faire la synthèse entre deux conceptions historiquement opposées : la souveraineté nationale et la souveraineté populaire. Elle ne peut en tout cas signifier que «le peuple» se résumerait à l'addition des nationaux aux yeux du droit public français. Bien au contraire, comme le souligne un auteur peu suspect de laxisme en matière d'interprétation

constitutionnelle, ou de complaisance vis-à-vis de l'actuel gouvernement (2), le peuple est «composé d'éléments composites et disparates. Le peuple est divers, mélangé, agité de particularismes locaux, nourri de traditions dissemblables, soucieux de fidélité à des racines originales, fier d'exprimer hautement ses spécificités». Et il conclut à juste titre que «l'essentiel n'est point que le peuple soit «un» mais que la souveraineté qu'il exprime soit une». C'est bien dans ce sens que les constitutionnalistes ont appris à distinguer l'unité de l'indivisibilité de la République. Le premier terme marquait une conception unitariste de l'espace national datant de la convention jacobine de 1792. Ce n'est pas un hasard si l'article 2 de la constitution de 1958 l'a abandonné, ne retenant que le terme d'indivisibilité qui, lui, ne concerne pas le territoire national mais la souveraineté de l'Etat comme condition et expression de la volonté générale. Ainsi pour Rousseau, plus cette souveraineté est exercée directement par le peuple, sans représentants professionnels et sans séparation de pouvoirs, plus grande est l'indivisibilité de la nation.

— La deuxième question posée alors par l'article 3 est celle de l'alinéa deux selon lequel «aucune section du peuple, aucun individu ne peut s'attribuer l'exercice» de la souveraineté nationale. Pour y répondre, il convient de se reporter à l'article 72 de la même constitution qui pose le principe de la libre administration des collectivités locales. S'il le fait c'est

que celles-ci ne concernent nullement l'exercice de pouvoirs de souveraineté (défense, justice, diplomatie...). C'est un élément fondamental qui a joué à plein dans la réforme de la décentralisation (3) jugée conforme à la constitution par le Conseil Constitutionnel. Force est d'en déduire que les compétences des collectivités territoriales n'entrent pas dans l'exercice de la souveraineté nationale et que les élections locales ne concernent pas la formation de la souveraineté nationale.

Dans le droit fil de cette interprétation strictement juridique, s'insère l'alinéa 2 de l'article 72 selon lequel les collectivités territoriales «s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi». Ceci s'entend par le fait que les critères de participation aux élections locales sont déterminés par une loi ordinaire et ne nécessitent nullement une révision constitutionnelle (4).

L'EXEMPLE DE L'EUROPE

Alors que les élections purement nationales des autres, vient s'inscrire le vote pour les élections Européennes du 10 mars 1982 : le droit de vote pour les élections européennes devra être reconnu aux nationaux de chacun des Etats bien entendu; mais aussi à ceux des autres Etats membres de la Communauté, dans le cadre de circonscriptions régionales et à la seule condition qu'ils puissent attester d'une résidence de cinq ans au moins sur le territoire. Voilà une formulation bien proche de la proposition Mitterrand dont le gouvernement français pourrait faire bon usage puisqu'aux termes des articles 138 et 189 du Traité de Rome, les propositions de l'Assemblée des Communautés, si elles ne lient pas les parlements nationaux, lient par contre les gouvernements. Il n'en a jusqu'ici rien fait (5).

FAIRE L'ECONOMIE
D'UNE REVISION
DE LA CONSTITUTION

Sans forcer les textes en vigueur, il apparaît donc qu'une volonté politique suffirait pour aligner la France sur l'évolution législative de l'Europe occidentale en matière de droit de vote des immigrés aux élections locales. Parce qu'il est ainsi démontré qu'une telle réforme peut être accomplie en faisant l'économie d'une révision constitutionnelle, certains juristes proches du gouvernement font valoir le risque d'une censure du Conseil Constitutionnel au regard d'une dernière objection : la

reconnaissance du droit de suffrage pour les immigrés conduirait inévitablement à admettre leur éligibilité dans les assemblées locales. Alors seraient remises en cause les conditions touchant à la composition du Sénat selon lesquelles les délégués des conseils municipaux participent à l'élection des sénateurs dans le cadre départemental. Et des immigrés pourraient ainsi participer indirectement à une élection nationale. En s'en tenant au raisonnement juridique suivi jusqu'ici, deux solutions se présentent :

— une modification de la loi organique du 28 décembre 1976 et de l'article 128 du Code Electoral définissant les modes d'acquisition de la nationalité. C'est évidemment la solution maximale (qui permettrait du même coup l'éligibilité d'un immigré au Sénat) mais très improbable vu que la dite modification exige l'accord du Sénat dont la majorité reste de droite.

— La mention, dans le texte de la loi ordinaire qui accorderait le droit de suffrage aux immigrés dans les assemblées locales d'une disposition empêchant qu'ils soient désignés «grands électeurs» (délégués dans le collège sénatorial) par l'assemblée où ils seraient élus.

PAS D'OBSTACLE MAJEUR

Enfin, la résurgence des thèmes nationalistes avec les campagnes de l'extrême-droite tend à déplacer la question du droit de vote sur le terrain d'une définition restrictive de la nationalité, alors que l'évolution des mentalités comme celle de la production et des échanges ont incité bien des juristes à proposer des distinctions entre nationalité et citoyenneté (6). Il reste que l'article 3 alinéa 4 de la constitution précise que sont seulement électeurs «tous les nationaux français» et eux seulement et, en l'état actuel des textes la possession de la nationalité française est une condition préalable à l'exercice du droit de suffrage. Cet obstacle serait-il donc insurmontable ? Pas du tout. Aucune majorité parlementaire ne saurait oublier que l'article 34 lui réserve expressément le droit de «fixer les règles de la nationalité, l'état et la capacité des personnes» et cela par une loi ordinaire (c'est-à-dire pouvant surmonter l'opposition du Sénat).

Aucun obstacle majeur n'existe donc dans la constitution qui ne puisse être franchi par un législateur décidé à faire évoluer l'égalité des droits civiques dans la République et ce, dans

le respect scrupuleux de la lettre même de la constitution du 13 octobre 1958.

Paul Alliès

(1) Et dès lors que celle-ci avait inscrit à son programme de gouvernement plusieurs réformes du texte de 1958, sans parler des déclarations de F. Mitterrand préalablement à son élection sur le pouvoir manifestement exorbitant du Conseil Constitutionnel. La suite de la vie parlementaire devait se charger de démontrer qu'une telle réforme, réalisable dans les premières semaines de la législature eut levé bien des obstacles ultérieurs à l'évolution de la loi.

(2) J. Robert, «L'intégrité du Territoire». Le Monde, 16 février 1982.

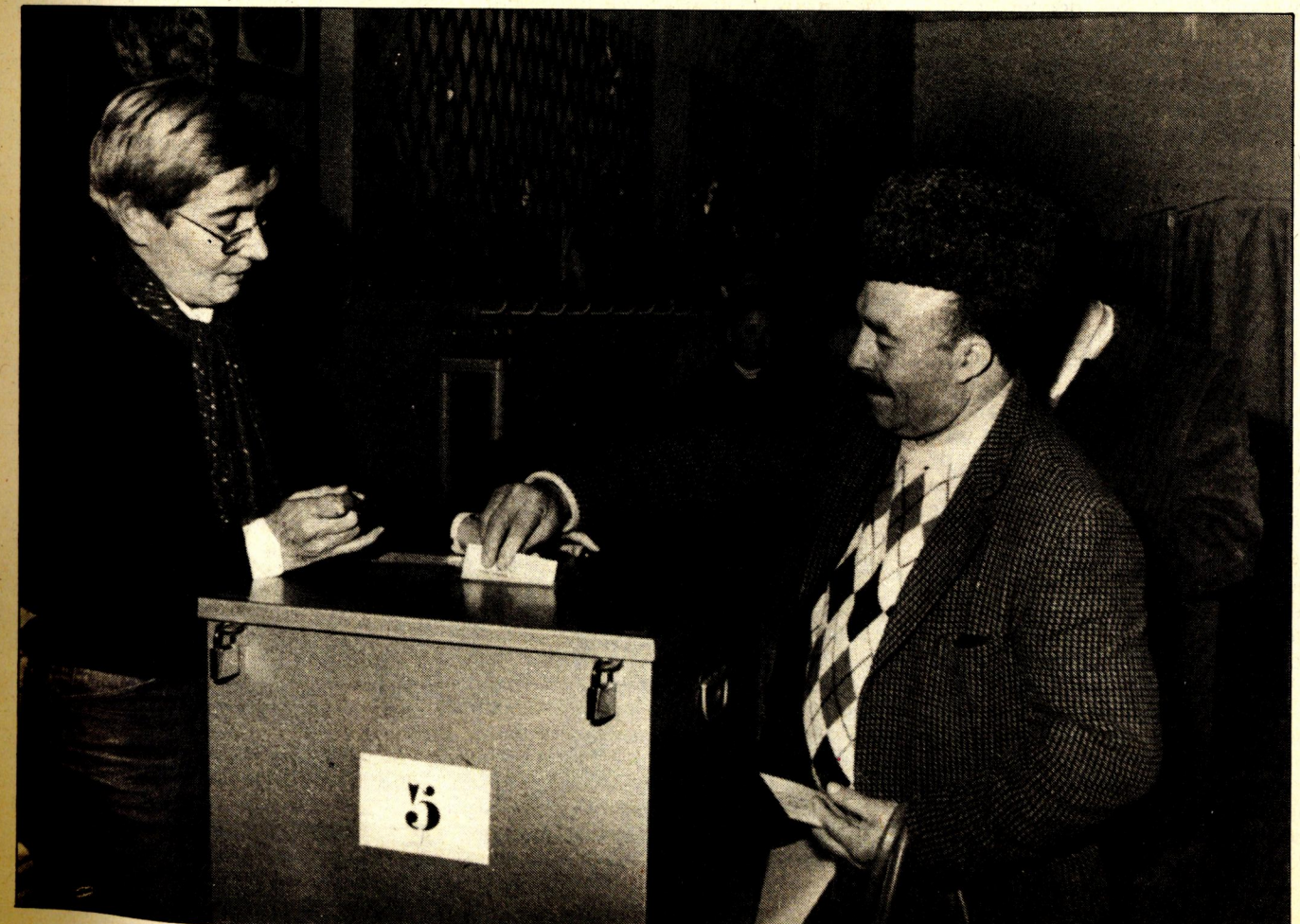
(3) Loi du 2 mars 1982 et du 7 janvier 1983.

(4) C'est bien d'ailleurs la pratique constitutionnelle suivie en Suède, au Danemark, en Italie, en Irlande et aux Pays-Bas pour reconnaître le droit de vote aux immigrés dans les élections locales.

(5) Peut-être à cause d'une hostilité à cette proposition formulée à Strasbourg par une composante de la majorité présidentielle d'alors, en l'occurrence le Parti Communiste Français. Voir R. Piquet, Le Monde, 12 août 1982.

(6) Voir par exemple J. Leca, «Questions sur la citoyenneté» in Projet, janvier-février 1983, p. 113.

N.B. : le titre et les intertitres sont de la rédaction.



"Josué" ou la théologie du courage

Jean-Pierre Cavalié est permanent de la Mission Populaire Evangélique au Foyer de Grenelle dans le 15ème arrondissement de Paris.

Il est théologien, et travaille plus particulièrement sur l'Ancien Testament.

Dans sa pratique quotidienne, il côtoie sans cesse les immigrés.

Il nous livre ici ses réflexions ; celles-ci sont tirées d'un texte plus long analysant l'ensemble du livre de Josué.

Avez-vous déjà lu le livre de «Josué» dans la Bible ? Il nous raconte comment, après leur libération de l'esclavage en Egypte et les quarante années qu'ils ont passées au désert, les Hébreux se sont installés dans le pays de Canaan, que l'on nommera plus tard la Palestine. Toutes les deux pages, il est question de massacres commis par les tribus israélites ; les morts se comptent par milliers ; on a, à certains moments, l'impression d'avoir sous les yeux un texte colonialiste du XVIIIe siècle, faisant l'apologie du génocide systématique à l'encontre des populations autochtones. Rien de tel pour vous donner l'envie de refermer le livre à tout jamais. Mais il faut aller plus loin ; d'autres passages du récit nous disent que de telles tueries n'ont pas eu lieu si ce n'est dans la tête de certains. Les recherches archéologiques le confirment d'ailleurs. Et puis n'oublions pas que c'était la loi de la guerre de l'époque, et de toute façon nous avons peu de leçons à donner en matière d'atrocités commises au nom de «Dieu».

L'aspect le plus intéressant du livre ne réside pas là. Les événements se situent entre 1200 et 1050 avant Jésus-Christ, mais le texte final (mis à part quelques ajouts tardifs) a été écrit par des gens que l'on regroupe sous le terme de «Deutéronomiste» et qui vivaient à la fin du VIIe ou au début du VIe siècle avant Jésus-Christ, autrement dit autour de la grande catastrophe de la déportation à Babylone (587). Déjà en 721, les frères du Nord sont tombés sous la botte Assyrienne, et maintenant c'est le tour du Sud ; c'est la fin du «grand Royaume d'Israël» rêvé par le roi Salomon, c'est aussi la fin d'une croyance. Cette débâcle politique et économique s'accompagne en effet d'une grave crise idéologique. Elle est vécue par l'ensemble de la population comme une remise en cause radicale du Dieu de la promesse et de l'Alliance.

UN PEUPLE QUI COMME THOMAS VEUT VOIR AVANT DE CROIRE

D'après ce qu'on leur avait dit, il s'était présenté lui-même ainsi : «Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir d'Egypte, de la maison de servitude... Je t'ai donné le pays de Canaan... Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi...» ou quelque chose dans le genre.

Or, en matière de religion et de politique, le peuple est à l'image de Thomas : il croit ce qu'il voit et il juge les promesses aux résultats.

Et malheureusement, sa réalité quotidienne prêche plutôt contre ce «catéchisme» :

— en fait de libération de l'esclavage, ce sont la domination, la misère et la déportation qui s'imposent ;

— le pays qui théoriquement lui a été donné est maintenant sous la botte coloniale ;

— et enfin, le monothéisme prôné avec intransigeance est enfoui sous un mètre cube d'idôles en tous genres.

NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER

N'est-il pas normal et logique alors de conclure que ce Dieu de l'Alliance qui devait nous protéger et nous donner le bonheur n'est en fait qu'une illusion, qu'un faux dieu de plus ? Si bien sûr. Une fois de plus, «on nous a refilé de l'opium». Le sentiment dominant est un sentiment d'échec qui confirme les réticences des ancêtres face aux rêves de libération proposés par Moïse. Pour certains, la grande question est peut-être celle qu'a formulée Jésus

sur la croix : «Mon Dieu, pourquoi (nous) m'as-tu abandonné ?» ; car c'est bien vrai que cela ressemble à de la «non-assistance à personne en danger».

Gédéon, quant à lui, demandera plus prosaïquement à Dieu : «Pardon mon Seigneur, si le Seigneur est avec nous, pourquoi tout cela nous est-il arrivé ? Où sont donc les merveilles que nous racontaient nos pères...» (Juges 6,13) ; si tu es vraiment celui que tu dis être, explique-nous pourquoi ça va mal. Cette question n'est-elle pas celle que nous entendons souvent aujourd'hui : — si Dieu existe, si il veut la paix, la justice, l'amour... et s'il est tout puissant, pourquoi y-a-t-il partout la guerre, l'injustice, la haine, la faim, le chômage... ?

Pour ces gens du VIIe ou VIe siècle donc, le Dieu basé sur l'efficacité inconditionnelle et de la protection divine, et l'effectivité immédiate de la promesse, le Dieu «assurance tousrisques» s'écroule. Tout comme, dans les années 70, la croyance en la croissance perpétuelle, fille du capitalisme à visage humain et du progrès scientifique, a été engloutie par la «Crise».

«Le Deutéronomiste» dont nous avons parlé, et c'est là son grand intérêt, va prendre à bras le corps cette remise en cause, cette cassure théologique et idéologique. Il va essayer d'y répondre à partir de deux affirmations de foi :

— Dieu est toujours fidèle à son alliance, même si nous ne comprenons pas comment ; notre vie dépend de cette fidélité ;

— l'histoire est le lieu de cette fidélité ; elle est le lieu de la parole de Dieu. Mieux encore, elle est parole et jugement de Dieu.

Cette affirmation est lourde de sens. C'est comme si aujourd'hui quelqu'un nous disait : «La crise que vous traversez actuellement avec son cortège de misère, de chômage, de racisme... est un jugement de Dieu sur vos injustices et vos aveuglements collectifs passés et présents. Elle est la conséquence de votre égoïsme, de votre égoïsme, de votre racisme, de votre appât du gain et du confort à tout prix. Dur à entendre.»

UNE CRISE SEMBLABLE A LA NOTRE

Faisant donc l'acte de foi que le Dieu de l'Alliance a continué,

après la mort de Moïse à libérer historiquement son peuple, le Deutéronomiste va se lancer dans une folle entreprise : poursuivre la «Bible» de son temps, de la mort de Moïse jusqu'à son époque à lui. Que dirions-nous si aujourd'hui quelqu'un avait la prétention de continuer notre Bible, du début du christianisme à nos jours ?

Ce livre est donc en quelque sorte une tentative de lecture théologique de l'histoire. Il est proche de nous car il a été écrit dans une situation de «crise» totale, assez semblable, sous certains aspects, à la nôtre ; il est donc normal d'y retrouver des thèmes qui nous sont chers. Parmi ceux-ci je relèverai ici le rôle des étrangers.

L'écrivain Deutéronomiste insiste régulièrement sur l'unité et la solidarité nécessaires qui doivent régner entre toutes les tribus israélites. Mais il prend aussi le soin de signaler que ni l'une ni l'autre ne sont synonymes de fermeture sur soi, de nationalisme étroit et xénophobe.

Les étrangers jouent, en effet, dans cette histoire un rôle des plus importants : au chapitre 2, c'est Rahab, la prostituée cananéenne qui va permettre la prise de Jéricho, et de ce fait l'entrée en Canaan. Au chapitre 9, nous voyons les Gabaonites pénétrer par ruse dans l'alliance israélite, pour faire partie «du peuple». Leur rôle déterminant est marqué par le fait que, mis à part Josué, c'est par leur bouche que nous trouvons

exprimées les deux grandes confessions de foi du livre.

LES ETRANGERS FONT PARTIE DU PEUPLE

Par sagesse, foi ou ruse, de gré ou de force, les étrangers font partie du peuple d'Israël ; celui-ci n'est donc pas une «race pure», mais un regroupement de peuples, ouvert aux «autres». Rahab sera d'ailleurs inscrite comme ancêtre de Jésus (Matthieu 1,5). Le Messie lui-même, le Sauveur de l'humanité, n'est donc pas de «sang pur».

N'oublions pas non plus qu'au départ, «Israël» est en fait un ensemble disparate d'étrangers qui se sont intégrés, et mélangés aux Cananéens autochtones, mais aussi aux Philistins, aux Syriens... tout comme nous, français, sommes descendants des Celtes, des Gaulois, des Romains, des Francs, sans parler des... «pièces rapportées».

Cette ouverture nécessaire et voulue par Dieu, débouche alors sur l'universalité du salut qui concerne «tous les peuples de la terre» (Josué 4,24).

L'accent mis sur la notion de «peuple» comme entité autonome et solidaire va à l'encontre de la conception impérialiste de certains qui, par la domination politique, économique et/ou idéologique voudraient gommer tous les particularismes, toutes les identités régionales, ethniques et nationales.

Mais, ce «nationalisme» est tout de suite corrigé par l'ouverture permanente et salutaire aux étrangers qui ne vivent ni ne pensent comme nous. Un peuple fermé sur lui-même et raciste n'est pas un peuple, mais une secte qui dispense la mort et qui est promise à la mort. Tout peuple est «bâtard» et c'est bien ainsi.

LAISSER LES PORTES OUVERTES

Dans cette période de repli sur soi, de xénophobie et de racisme qu'est la nôtre, il est bon de rappeler, non seulement que les étrangers sont nos frères et sœurs, mais surtout qu'ils sont nos ancêtres, nos pères et mères, et que l'identité réside dans l'ouverture à l'autre différent.

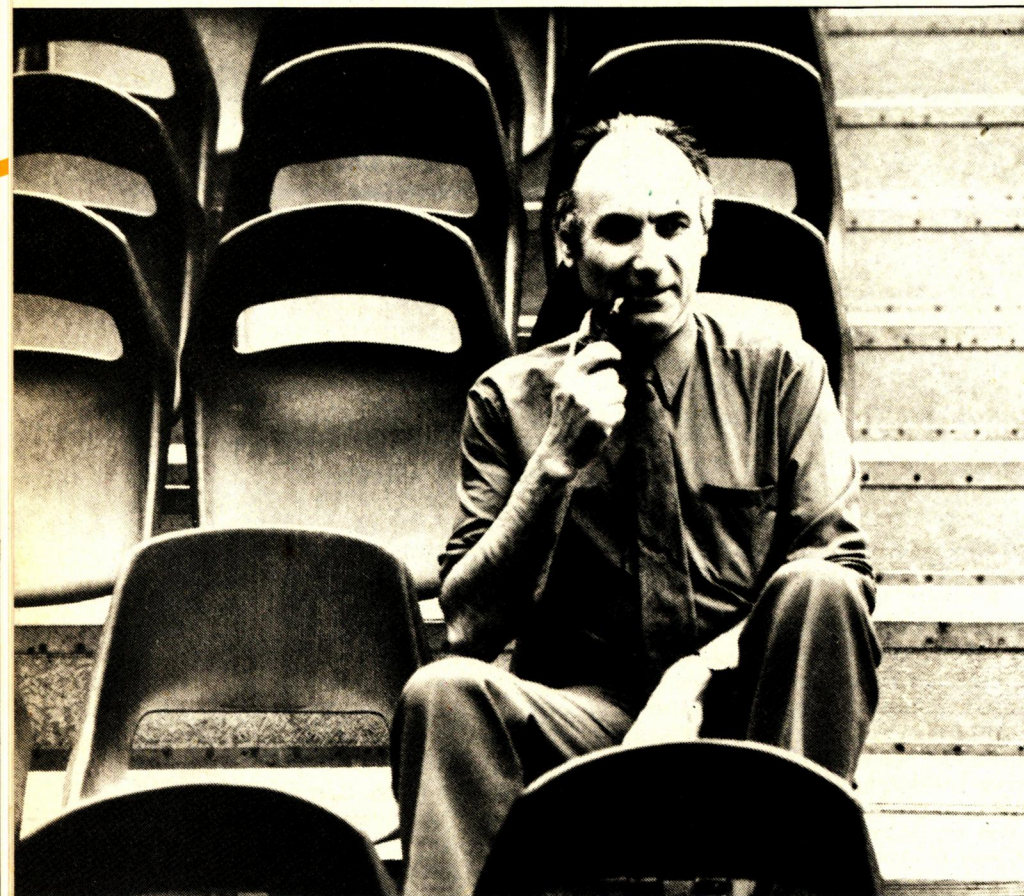
Tout peuple, tout individu qui refuse cet accueil de l'étranger se refuse lui-même et se coupe de son passé ; il perd inévitablement son identité. Aurions-nous oublié, nous «français» que nous portons le nom de ces envahisseurs étrangers que furent les «Francs» ? Et en tant que chrétiens, comment pouvons-nous prétendre nous ouvrir à cet Autre qu'est Dieu si nous nous fermons à ces autres que sont les étrangers ?

Nous discutons l'autre jour avec un ami de ces paroisses catholiques et protestantes qui, fermées sur elles-mêmes, demandent un pasteur ou un prêtre qui s'occupe uniquement d'elles et non des populations «marginales et périphériques», de France ou du tiers-monde. Nous nous demandions alors pourquoi notre communauté de Grenelle n'était pas tombée dans ce piège. Et bien je pense très sincèrement que l'une des explications réside dans notre ouverture aux étrangers, aux athées, aux musulmans, aux catholiques... qui nous ont toujours obligés à laisser la porte ouverte. Nous avons maintes fois réalisé à quel point notre «évangélisation» se faisait dans les deux sens et que notre particularité, notre identité se trouvait dans ce dialogue en paroles et en actes. Nous sommes persuadés que «l'évangélisation colonisatrice» (je transmets à des inférieurs la vérité que je possède et/ou que l'on m'a confiée) est contraire à l'Evangile de Jésus-Christ et au Royaume qu'il annonce. Est-ce un hasard si dans l'Evangile de Matthieu ce sont des Mages étrangers qui annoncent les premiers la naissance du «Sauveur» ?

Jean-Pierre Cavalié



Favoriser l'émergence des cultures populaires



Paul Puaux est actuellement un des conseillers de Jack Lang, Ministre de la Culture, après avoir été successivement, Directeur du Festival d'Avignon à la suite de Jean Vilar, puis Président du Conseil d'Administration de l'Opéra de Paris. Il est donc bien placé pour parler de la politique culturelle mise en place par la Gauche. Communiste, il a accepté aussi de nous parler de ses choix militants.

Cimade-Information — Paul, tu es d'origine protestante, dans ta vie quotidienne cette référence a-t-elle encore un sens ?

Paul Puaux — Curieusement, celui que je reconnais comme mon maître, celui qui m'a beaucoup appris, Jean Vilar, qui était d'origine catholique, a été considéré dans beaucoup de ses biographies comme un protestant. Ce qui signifie que dans l'opinion, être

protestant a un certain sens. Cette référence je ne vois pas pourquoi je la refusais. D'ailleurs, certains articles de journaux tentent d'expliquer mon attitude par cette origine. Si être protestant cela signifie se prévaloir de la défense de la justice, dans la capacité à dire «non», j'accepte sans problème cette généalogie. Je crois que nombre de choix dans ma vie ont été orientés par mes origines et une certaine culture protestantes.

C.I. — Peux-tu nous dire en deux mots lesquels ?

P.P. — C'est difficile, je pense par exemple au mot «résistance», à un certain nombre de refus. Cela peut paraître négatif, mais c'est ce qui me vient à l'esprit. Refus de l'injustice en général. C'est cela que je retiendrais d'abord et avant tout.

C.I. — Sur un autre registre, tu es depuis quelques années un des conseillers du ministre de la Culture, Jack Lang. Si tu devais faire un bilan de la politique culturelle de la Gauche, qu'en dirais-tu ? Qu'avez-vous essayé de mettre en place ?

P.P. — Là aussi, c'est difficile. On ne peut faire un bilan dans un domaine réservé, il est inséparable des autres. Il y a sans doute des «ratages»; je crois que nous ne sommes pas allés au bout d'un certain nombre de promesses, d'attentes ou d'ambitions. Je n'incrimine personne, les difficultés étaient là. On a cru qu'il était suffisant de mettre en route des moyens matériels, financiers, en fait c'était insuffisant. Je ne sais pas non plus si nous avons trouvé un langage pour nous adresser aux gens, nous n'avons pas su changer les mentalités, expression facile, je le sais. Sur le plan social, par exemple, les lois Auroux ont été introduites, elles ouvrent des possibilités que l'on n'a pas su utiliser, nous n'avons pas su motiver les gens, nous n'avons pas assez transformé les relations dans le monde du travail. Or, ce changement social est aussi une transformation culturelle.

«TOUT DOIT REPARTIR D'ICI»

Une des premières visites de Mitterrand après le 10 mai fut pour Avignon. Nous avons fait une modeste exposition à l'occasion du 10ème anniversaire de la mort de Jean Vilar que connaissait bien le nouveau président. Se tournant vers Jack Lang, Mitterrand a dit : «Vous voyez, tout doit repartir d'ici». Cette phrase m'a fait plaisir, car cela voulait dire que si changement il y avait, il devait avant tout être culturel. Je ne nie pas par là même, les mesures concrètes qui ont été prises. Mais c'est sans doute cela les limites des actions de Jack Lang. Pour autant, elles ne sont pas négligeables, mais nous n'avons pas su provoquer les comportements culturels indispensables ; je dis «nous» non par orgueil, mais par esprit de responsabilité.

C.I. — Il y a tout de même des choses positives dans vos actions depuis 1981.

Pourrais-tu en donner deux ou trois exemples ?

P.P. — D'abord Jack Lang est un des ministres les plus populaires. Cela prouve que la notion de «culture» est devenue un phénomène de société. C'est relativement récent, mais je crois que c'est devenu irréversible. Raymond Barre vient de faire un colloque à Lyon, un colloque sur la culture, ceci me frappe. On ne peut donc plus se présenter comme «présidentiable» sans avoir quelque part une image culturelle. Cela dépasse l'anecdote, et Lang a fortement contribué à l'émergence de ce phénomène en développant une idée que j'approuve : économie et culture, même combat. D'autres résultats se verront plus tard, grâce à des choix comme celui de la décentralisation, même si je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce qui se fait sur ce plan là. Historiquement d'ailleurs, la politique de la Gauche a été porteuse de fruits bien après que celle-ci fut mise en place.

C.I. — Tu parles de décentralisation, ce n'est pas directement lié à la culture ?

P.P. — Si, lorsque l'on pense aux cultures régionales. Il faut employer le mot «culture» au pluriel, et maintenant cela va devenir de plus en plus évident.

C.I. — Pour toi, décentralisation, cela veut dire donner les moyens aux régions de développer leur politique culturelle ?

P.P. — D'abord respecter les cultures particulières des régions, et pas seulement celles-ci. Le mot culture est rarement employé seul. D'où les qualificatifs : on dit culture théâtrale, culture scientifique... Il faudra donc bien, dans les années à venir, que la décentralisation soit autre chose qu'une déconcentration pour donner les moyens aux régions de faire éclore les créations culturelles dont elles sont porteuses. Et puis il faut aussi parler des cultures sociales, par exemple celles des ouvriers, celles des minorités comme les immigrés. Il y a sûrement à apprendre de ces cultures que nous ignorons trop et qui doivent se révéler en tant que telles. Cela sera un enrichissement considérable du patrimoine français. Tous les milieux sécrètent leurs cultures, on les a niées, il va falloir les faire émerger, les découvrir, les faire s'épanouir.

C.I. — Mettre en avant les cultures populaires, c'est cela votre travail ?

P.P. — Culture populaire est un mot aujourd'hui bien décrié, moi je continue d'y croire, je continue de penser qu'il y a des possibilités pour des couches sociales plus larges d'avoir accès à la

culture, et surtout de la produire. Dans une entreprise par exemple, il n'est plus possible que les ouvriers, les employés n'accèdent pas à une culture économique suffisante pour participer à la gestion de l'entreprise. J'en ai débattu longuement avec les syndicats. Il importe de ne pas focaliser sur les beaux arts, les lois Auroux vont tout à fait dans ce sens, et je me demande si elles ne sont pas sous utilisées par les syndicats eux-mêmes.

«TROUVER UNE FONCTION SOCIALE A L'ART»

C.I. — Tu as été à la suite de Jean Vilar le directeur du Festival d'Avignon. Quel est le meilleur souvenir que tu gardes de cette période ?

P.P. — Il y en a beaucoup. Certains sont artistiques bien sûr. Mais le festival est autant un événement sociologique qu'artistique, s'il est possible de les distinguer. Un très bon souvenir est, par exemple, pendant la guerre des Six jours en 1967 une rencontre rendue possible entre Israéliens et Arabes. Et dans beaucoup de circonstances, nous avons permis ce genre de rencontres, autour bien entendu de la création artistique, mais avec des prolongements. Je pense que c'est ce que souhaitait Vilar, trouver une véritable fonction sociale à l'art. Avignon est un lieu où l'on arrive à ce niveau de confrontation interculturelle, où il devient possible, pour reprendre une phrase de Vilar d'*apprendre l'un de l'autre les contraintes de l'un et de l'autre*.

C.I. — Tu as tout de même eu quelques difficultés alors que tu étais directeur. Quel est ton plus mauvais souvenir ?

P.P. — Je n'ai pas de mauvais souvenir, j'ai de multiples anecdotes. Il y a eu des tensions inhérentes à toute création artistique, parfois dures. Je crois qu'elles sont indispensables. La culture n'est pas quelque chose qui se distribue chaque matin comme petit verre d'eau tiède, c'est de la confrontation. C'est tout le sens du festival d'Avignon, ce qui en fait un événement unique au monde. Par exemple, il y eut des périodes où, à cause des grands rassemblements de public, il y avait sur la place des travailleurs immigrés qui, même le soir des premières, venaient jouer du tam-tam dont les échos franchissaient les murs du Palais. C'était extrêmement pénible. Je suis allé discuter avec eux, je leur ai expliqué que ce qui se faisait n'était pas dirigé contre eux, mais que peut-être on pourrait discuter et réaliser ensemble.

Ils se sentaient exclus de cette fête populaire. L'année suivante, nous avons programmé un spectacle qui s'appelait «Le collier des ruses» monté exclusivement par des maghrébins. Au départ, ce fut une difficulté à surmonter, et aujourd'hui cela s'est transformé en excellent souvenir.

C.I. — Tout le monde sait que tu es communiste, tu es membre du Parti Communiste Français. Ce parti est dans de grandes difficultés pour ne pas dire plus. Penses-tu qu'il a tout de même un avenir ?

P.P. — Aussi longtemps qu'il y aura des exploités et des exploités, les raisons qui m'ont fait adhérer à ce parti demeurent. Je ne suis pas forcément toujours en plein accord avec les appareils en place. Je souhaite qu'il n'y ait plus de parti communiste possible, mais cela voudrait dire que la société aurait réglé ses problèmes de telle manière que le Parti Communiste n'aurait plus de raison d'exister. Certes, il y a des transformations dans cette société et je ne suis pas sûr que le parti en tant qu'appareil les ait toutes intégrées. Mais je crois qu'elles ne sont pas suffisantes pour que je ne me situe plus au côté des travailleurs.

«OBSERVE TES ADVERSAIRES CA PERMET DE TE SITUER»

C.I. — Le Parti Communiste est-il le seul parti qui puisse répondre à cela ?

P.P. — Je ne crois pas qu'il soit le seul, il est statistiquement celui qui a le plus d'audience dans la classe ouvrière. Il est celui vers lequel elle se tourne dans les moments difficiles. Jaurès disait : «*Observe tes adversaires, ça permet de te situer*». Les adversaires du Parti Communiste qui sont aussi les miens m'aident à me situer sur ce plan.

C.I. — Pierre Juquin et le Parti Communiste italien proposent d'autres pistes que la ligne actuelle du Parti Communiste Français. T'en sens-tu proche ?

P.P. — Je suis assez italien, peut-être parce que je suis un homme du midi. Je me suis senti attiré souvent par les pratiques du Parti Communiste Italien. Sa façon d'être dans les masses m'intéresse beaucoup. Mais bien d'autres leçons peuvent être tirées des expériences dans le monde, bonnes ou mauvaises.

Propos recueillis par Jean-François Fourel



Amérique Latine: résistances et transformations

A l'échelle de l'Amérique Latine, il n'est pas étonnant de trouver tous les paysages possibles et imaginables. Des montagnes les plus hautes, aux plaines les plus vastes. Des climats rigoureux aux températures équatoriales.

Sur cette diversité physique s'étaient greffées les cultures amérindiennes les plus riches et les plus variées jusqu'à la colonisation. Puis ce fût le «melting pot» ethnique. Les amérindiens exploités, décimés, chassés, tentent de se battre pour leur dignité.

Les noirs, fils des esclaves venus d'Afrique, recréent des cultures à partir de leurs origines africaines et de leurs nouvelles réalités. Les blancs enfin, surtout venus de la péninsule ibérique, imposent autant que faire se peut, leurs langues et leur religion.

Etonnante Amérique Latine où les régimes politiques des pays couvrent la totalité des «modèles» que nous connaissons de par le monde.

Nous avons choisi quelques exemples significatifs de cette diversité.

Le Brésil – immense pays –, l'Uruguay, recouvrent les libertés démocratiques après des années de dictatures militaires et sanglantes. Ceci ne va pas sans problème, quelques flashs nous permettent d'y voir plus clair.

Le Chili est depuis 1973 un Etat totalitaire fasciste. Pourtant, le peuple bouge et les forces d'opposition relèvent la tête.

Le Nicaragua enfin vit une expérience originale de socialisme à économie mixte qui ne va pas sans difficulté. L'état d'urgence décrété le 16 octobre 1985 restera dans l'Histoire de ce petit pays comme un traumatisme dans l'immense espoir qu'a soulevé la révolution sandiniste de 1979.

Nous avons voulu faire parler des témoins directs. Les auteurs des articles que vous allez lire sont pour l'essentiel des Latino-Américains ou des personnes qui, envoyées par la Cimade, se sont rendues sur place.

Nicaragua

Six ans de révolution six ans de guerre

Depuis six ans, le Nicaragua fait souvent la «une» des medias. Ce petit pays d'Amérique Centrale vit un processus révolutionnaire tout à fait original, en butte aux attaques des «contras» soutenus par les Etats-Unis. Le 15 octobre dernier, son gouvernement a décrété l'état d'urgence. Il nous est apparu important de faire le point.

Sur le plan économique, le gouvernement et les organisations populaires ont progressé dans les domaines sociaux comme l'alphabétisation, l'éducation, la santé, la consommation populaire, etc. Mais depuis quelques mois, la situation économique se détériore. Les prix ont augmenté fortement, le réajustement des salaires ne suit pas la poussée de l'inflation, les difficultés d'approvisionnement des biens essentiels se sont aggravées, les services sociaux de la santé, de l'éducation, le transport ont été réduits.

Déjà, à partir de 1984, on assiste à une baisse de la capacité productive, à un ralentissement du rythme de la consommation et de l'investissement, à une augmentation du déficit du budget de l'Etat, à une augmentation du chômage, à un accroissement désordonné des villes qui ne sont pas capables d'accueillir les nouveaux migrants, etc.

La politique économique suivie par le gouvernement jusqu'en 1984 avait réussi à augmenter le niveau de vie de larges secteurs de la population (accès aux services sociaux, augmentation du pouvoir d'achat, etc.). Mais cette politique avait entraîné — entre autres — un déficit budgétaire très important et l'apparition d'un secteur commercial spéculatif.

Les changements dans la politique économique décidés au début de 1985 s'attaqueront à ces problèmes, mais dans l'immédiat ils ont provoqué une diminution des avantages économiques acquis par de larges secteurs de travailleurs urbains et ruraux.

Les difficultés économiques du Nicaragua se sont aggravées à cause de l'embargo décrété en mai 1985 par le gouvernement des Etats-Unis. Il est possible que cet embargo ne signifie pas un étouffement immédiat de la capacité économique du Nicaragua. En effet, depuis 1979 le Nicaragua avait réussi à diversifier son commerce extérieur. Les

échanges avec les Etats-Unis sont passés de 23 % des exportations en 1979 à 8 % en 1984, et les importations de 29 % à 16 % aux mêmes dates. Cependant, la dépendance des secteurs clés de l'économie nicaraguayenne instaurée pendant des décennies par le régime de Somoza provoque l'étranglement de certains d'entre eux, comme l'approvisionnement de matériel et les raffineries de pétrole.

TRIOMPHE ELECTORAL ET ACCEPTATION DE L'OPPOSITION

Sur le plan politique, les dirigeants avaient fait preuve d'une volonté d'accepter une opposition au gouvernement sandiniste, mais sans que celle-ci mette en danger le processus politique commencé depuis 1979 et dont le Front Sandiniste est le dirigeant. Dans ce sens, il est à souligner le fait historique des élections d'octobre 1984. Le Nicaragua est ainsi le seul pays qui, ayant connu un processus révolutionnaire de grande ampleur, a, cinq ans après la prise du pouvoir par les révolutionnaires, organisé des élections.

Le triomphe électoral du Front Sandiniste et les divisions dans les partis de l'opposition ont renforcé le pouvoir du gouvernement sandiniste qui ne trouvait pas une force populaire de contestation. Ce sont les dirigeants de l'église catholique qui apparaissent comme les seuls opposants politiques capables de diriger une force populaire contre le régime.

Mais les difficultés économiques aggravées par l'embargo nord-américain,

et la guerre d'usure contre le régime sandiniste menée par l'opposition armée installée au Honduras et au Costa-Rica, ont provoqué un mécontentement croissant. Celui-ci a été accentué par des signes de corruption dans certains ministères.

Dans ce contexte, les partis conservateurs, la hiérarchie de l'église catholique et le gouvernement des Etats-Unis ont imposé comme condition du rétablissement de la paix, la négociation entre le gouvernement sandiniste et les dirigeants de l'opposition armée.

NEGOCIER AVEC LES «CONTRAS»... INACCEPTABLE

Or, ces dirigeants non seulement sont, dans la majorité des cas, des anciens gardes somozistes conservant des liens étroits avec les milieux nord-américains les plus conservateurs, mais aussi les attaques qu'ils ont lancées contre le régime sandiniste se sont caractérisées par une rare cruauté. Elles sont dirigées contre la population et les objectifs civils : dispensaires, écoles, cantines d'enfants, coopératives paysannes, instituteurs, infirmiers, animateurs ruraux, etc.

Les sandinistes estiment qu'une négociation avec les dirigeants des forces d'opposition armée constituerait une capitulation et mettrait gravement en danger les acquis de la révolution contre l'ancien dictateur Somoza.



LE 15 OCTOBRE 1985 : L'ETAT D'URGENCE

Ne pouvant trouver une issue négociée dans l'immédiat, harcelé à l'intérieur et à l'extérieur, le gouvernement sandiniste a été amené à restreindre les libertés politiques. Il a décrété, ce 15 octobre, l'état d'urgence. Celui-ci interdit ou limite les libertés fondamentales de la vie démocratique : liberté de presse, droit de grève, habeas corpus. L'existence de ces libertés, pendant un processus révolutionnaire, avait marqué le caractère novateur de l'expérience nicaraguayenne.

Marche arrière irréversible d'une révolution à visage humain ? Dérapage transitoire ? Restriction obligée et nécessaire des libertés politiques pour neutraliser les opposants internes et faire face à l'agression externe ? A cette date, novembre 1985, il est encore prématuré et difficile d'avoir une réponse définitive.

L'enjeu de la révolution sandiniste est de taille : la lutte du peuple nicaraguayen peut être définitivement bloquée par les tensions entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Mais la révolution sandiniste peut, encore, garder une énergie remarquable pour surmonter les obstacles économiques et politiques et pour avancer dans une voie autre que celle imposée par les grandes puissances.

Sur le plan militaire, pendant l'année 1985, l'armée sandiniste a pris l'offensive contre l'opposition armée installée au Honduras et au Costa-Rica. Toutefois, celle-ci réussit à lancer des attaques contre les populations et contre les objectifs civils situés dans des régions frontalières et à l'intérieur du pays. Cette guerre est une guerre longue, une guerre d'usure, destinée à éroder l'économie et les bases sociales d'appui au régime sandiniste. 40 % de la capacité productive du Nicaragua doit financer l'armée sandiniste, plus de 500 000 personnes, dans les régions rurales, ont dû être déplacées.

La persistance de cette guerre ne cherche pas dans l'immédiat à évincer le gouvernement actuel, mais à l'obliger à accepter les conditions imposées par les forces politiques d'opposition.

LE GROUPE DE LA CONTADORA PARALYSE

Sur le plan international, jusqu'en 1984 un processus de concertation animé par le groupe Contadora (qui réunit le Mexique, la Colombie, le Venezuela et Panama) avait réussi à bâtir des bases pour une solution négociée des conflits militaires dans toute la région centro-américaine. Les propositions de Conta-

dora avaient eu l'appui de la Communauté Européenne et en général elles comptaient sur l'accord de nombreux pays et des instances multilatérales de l'ONU.

Pendant l'année 1985, Contadora a reçu l'appui des nouvelles démocraties du sud de l'Amérique Latine : Brésil, Uruguay, Argentine et Pérou. Mais la démarche de Contadora reste entravée par les blocages imposés par le Salvador, le Honduras et le Costa-Rica et par les pressions des Etats-Unis.

Dans ce contexte, la Communauté Européenne ne prend pas d'initiative, les négociations directes entre le Nicaragua et les Etats-Unis ont été rompues, les négociations entre le gouvernement sandiniste et les organisations des Miskitos sont dans l'impasse.

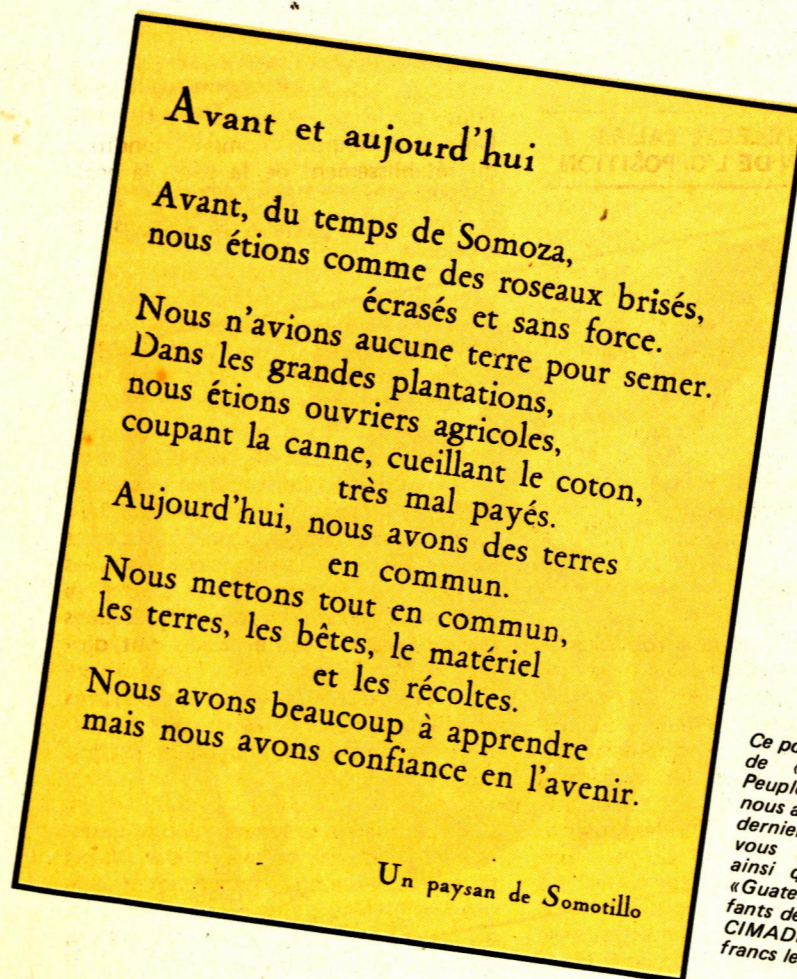
Durant l'année 1985, le gouvernement des Etats-Unis a augmenté sa pression sur le gouvernement nicaraguayen. Le redéploiement des forces armées des Etats-Unis reste présent dans la région, l'appui direct nord-américain aux armées et aux groupes politiques d'opposition au régime sandiniste a augmenté, les attaques verbales du Président Reagan contre les sandinistes ont haussé d'un ton et il a déclaré ouvertement que l'objectif du gouvernement des Etats-Unis est d'évincer les sandinistes.

Le gouvernement américain utilise tous les moyens pour harceler le régime sandiniste. Il ne se limite pas à l'appui aux forces armées et aux groupes politiques opposés au gouvernement nicaraguayen. Les Etats-Unis bloquent aussi tous les prêts que les organismes publics financiers peuvent accorder au Nicaragua. De plus, le gouvernement américain refuse la juridiction des instances internationales pour le règlement des conflits inter-Etats, comme la Cour Internationale de Justice de La Haye.

UNE URGENCE : TROUVER LES VOIES DU REGLEMENT DU CONFLIT

Aujourd'hui, il est urgent d'ouvrir des voies pour trouver une issue au conflit dans le Nicaragua et dans toute l'Amérique Centrale. Il est certain que le Conseil oécuménique des Eglises, des organismes publics internationaux comme l'ONU, la Communauté Européenne, le groupe Contadora, etc., ont fait des efforts pour trouver les moyens de la négociation, du dialogue. Il semble que les voies de la négociation soient fermées. Mais si l'on ne fait pas une nouvelle tentative pour les ouvrir à nouveau, tout en respectant les acquis de la révolution sandiniste, la seule issue sera la radicalisation de la guerre.

Gustavo Marin



Ce poème est extrait de «L'Aube d'un Peuple», livre que nous avons édité l'an dernier. Vous pouvez vous le procurer, ainsi que l'ouvrage «Guatemala, des enfants dessinent» à la CIMADE, pour 100 francs les deux.

Solidaire et critique

Coordonnateur de son état, Felipe Matute est coopérateur à Nueva Esperanza (1) dans les faubourgs de Managua. Il milite au Parti Populaire Social Chrétien (PPSC), parti d'opposition modérée dont il était un des candidats en novembre 1984. Son témoignage est d'autant plus significatif qu'il est à la fois solidaire et critique, sans doutes ni doctrines démesurés (2).

Cimade-Information — Depuis le blocus économique décrété par les Etats-Unis en mai dernier, la conjoncture s'est-elle aggravée ?

Felipe Matute — Bien sûr, le moment est difficile. Les prix augmentent, il manque de tout. Cela pose beaucoup de problèmes à tous les Nicaraguayens.

C.I. — La raison en est-elle seulement le blocus ?

F.M. — Dans toute œuvre, dans toute révolution, on commet des erreurs sans doute par manque d'expérience de la gestion, notre gouvernement qui est en train d'apprendre, en a fait. Cependant, l'important n'est pas l'erreur mais la recherche de la solution.

C.I. — Par exemple...

F.M. — Les confiscations des entreprises privées considérées comme non productives et reprises par l'Etat qui n'avait pas d'expérience suffisante ont entraîné une grande baisse de production, autant dans l'industrie que dans l'agriculture.

C.I. — Les autorités changent-elles d'attitude ?

F.M. — C'est l'aspect le plus intéressant de la révolution nicaraguayenne : les Sandinistes reconnaissent publiquement leurs erreurs. Pour la population et pour tous les pays du monde, constater et essayer de réparer les erreurs, c'est courageux.

C.I. — A l'étranger, la guerre larvée que livrent la «Contra» et les Etats-Unis est souvent interprétée comme un prétexte pour cacher l'incompétence du gouvernement...

F.M. — Soyons clairs. Ni nous, ni le gouvernement ne voulons la guerre, encore moins étendre la révolution sandiniste en Amérique Centrale car chaque pays a le droit de faire sa révolution. Disons que 25 % de nos difficultés proviennent de la mauvaise administration car nous manquons de cadres... Il

y a par exemple, des millions de cordobas perdus par le Ministère de la Santé à Esteli, sur la côte Atlantique.

C.I. — On parle d'un «homme nouveau» qui se formerait au Nicaragua. Qu'est-ce que cela veut dire pour toi ?

F.M. — «L'homme nouveau» doit se donner une mentalité d'homme qui n'exploite pas l'autre, répond aux besoins du peuple et non à des intérêts marchands ou professionnels qui visent le profit. C'est celui qui se prépare à avoir une nouvelle vision de la réalité nationale qui n'est ni le socialisme soviétique, ni le capitalisme américain.

C.I. — Tes sentiments politiques ont-ils varié depuis 1979 ?

F.M. — J'ai participé aux Comités de

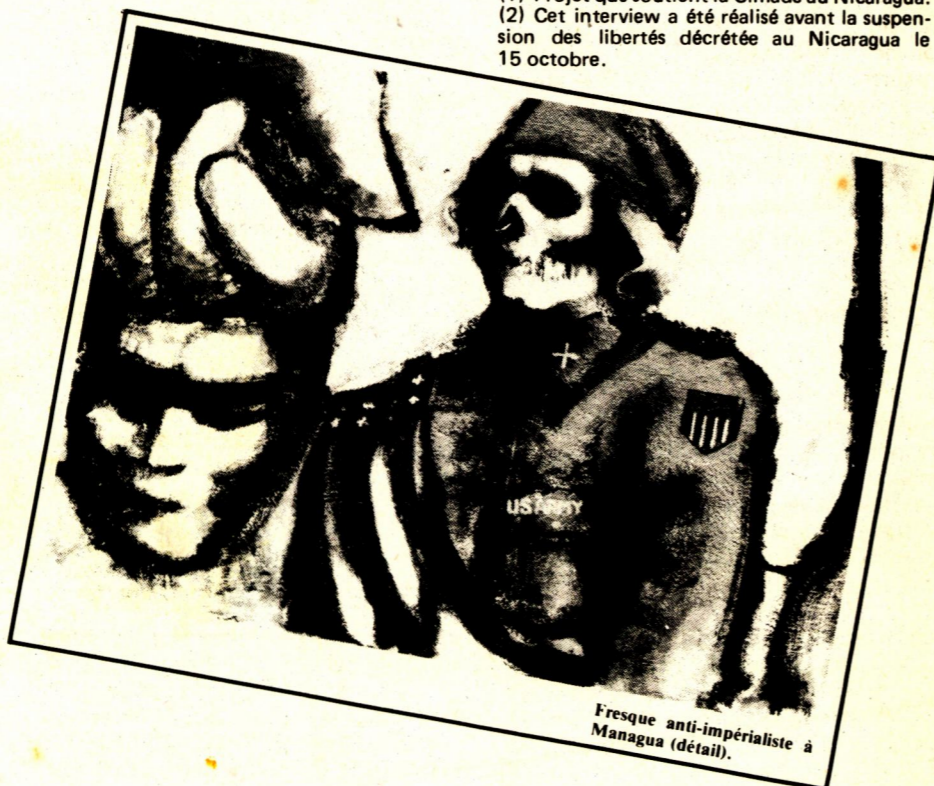
Défense Sandiniste, puis mon analyse m'a conduit à diverger du Sandinisme tout en restant un révolutionnaire. Mon expérience, je l'ai vécue depuis cinq ans presque entièrement à «Nueva Esperanza» où je trouve une forme de socialisme communautaire où tout le monde s'entraide et qui correspond bien aux principes du PPSC. Dans la coopérative, chacun est libre de son opinion, il y a des adhérents de tous les partis, des libéraux aux communistes.

C.I. — Ton parti rencontre-t-il des difficultés d'expression ?

F.M. — Au début de la campagne électorale de 1984, nous avons dû nous plaindre au Conseil Suprême des élections et les pressions ont cessé totalement. Pour la droite, c'est différent, la censure est quotidienne dans «La Prensa». Ceci est normal dans un pays en état de guerre, tout dirigeant ferait de même. La révolution a déjà beaucoup apporté, mais elle a besoin pour continuer du consensus des forces politiques. Les Sandinistes ne se servent pas de ce consensus auquel mon parti a de nombreuses fois appelé en prônant le dialogue national entre toutes les forces sociales, politiques et économiques du pays, sans la «Contra» bien sûr. Avec ce consensus, les Etats-Unis n'auraient pas de prétextes pour décréter le blocus et nous faire la guerre. Ils peuvent nous attaquer parce qu'ils savent qu'ils peuvent compter sur la bourgeoisie intérieure.

Propos recueillis par Denis Ruellan

(1) Projet que soutient la Cimade au Nicaragua.
(2) Cet interview a été réalisé avant la suspension des libertés décrétée au Nicaragua le 15 octobre.



Fresque anti-impérialiste à Managua (détail).

Le prix à payer de la conquête de l'Ouest

Le projet «Grand Carajas» concerne le Nord-Ouest du Brésil, très exactement la partie orientale de la région amazonienne, essentiellement l'état du Para. Ce projet, sur le berceau duquel se sont penchés Américains et Japonais notamment, a pour objectif la mise en valeur des sols et sous-sols d'une région grande comme une fois et demie la France. Nous avons déjà parlé de ce projet dans le numéro 5-6 de «Cimade-Information». Yves Parrend a constaté sur place l'ampleur des dégâts.

La dette extérieure du Brésil, on le sait, est considérable : elle s'élève à 104 milliards de dollars (1). Elle met à elle-seule en péril l'équilibre financier international, ce dont a bien conscience la Banque Mondiale.

Les tractations des autorités brésiliennes avec le Fonds Monétaire International (F.M.I.), le débat sur le rééchelonnement de la dette en particulier, ont eu pour conséquence d'inscrire le Brésil dans une grande dépendance vis-à-vis de l'étranger et de l'obliger à une politique dangereuse d'exportation à tout prix. Il s'agit en effet, tout simplement, de faire rentrer le maximum de devises en un minimum de temps.

Pour ce faire, le Brésil ne manque pas d'atouts. Avec la canne à sucre, puis le soja, le Brésil a déjà connu la course à la monoculture d'exportation. Mais le phénomène est aujourd'hui d'une autre nature : le Brésil est riche de ressources naturelles énormes en Amazonie. Ces ressources s'appellent la forêt, la terre et le sous-sol.

Le régime militaire a vite compris le parti qu'il pouvait tirer de cette situation. Cette fuite en avant est cependant lourde de conséquences. Pour permettre l'intervention des sociétés multinationales occidentales, l'Etat a assigné à cette zone le statut de «zone de sécurité nationale» ; cela équivaut à soustraire cette région aux lois qui régissent les rapports sociaux, juridiques, économiques des autres états. Cela passait naturellement par le renforcement de la présence militaire sur le terrain (construction de bases, d'aérodromes, etc.), mais aussi par la négation de la pratique démocratique, par exemple à travers la nomination des maires par l'Etat fédéral. Il faut ajouter également à cette panoplie de mesures diverses, la création de deux organismes de contrôle, l'un foncier (le GETAT), l'autre social (la FUNAI).

Le GETAT, créé en 1980, a la responsabilité de la gestion des terres. Il procède à l'attribution de superficies parfois énormes aux grandes sociétés ou aux grands propriétaires, en réglant les transactions. Quant à la FUNAI, c'est un organisme «social» qui, sous couvert de protection des populations indigènes, en assure le contrôle par la création de réserves, par leur déplacement éventuel, leur indemnisation en cas d'expropriation, etc. ; la FUNAI, charitablement, commercialise l'artisanat indien auprès des touristes occidentaux...

On comprend mieux, à partir de là, le fonctionnement de l'idéologie dite de sécurité nationale et ses conséquences. Elle consiste clairement en la désignation d'une zone «stratégique», dès lors définie par la dépendance du pouvoir politique par rapport au pouvoir économique.

Le pillage de l'Amazonie peut alors commencer, pour le plus grand profit des sociétés internationales, qui souhaitent voir leurs investissements durablement garantis. Les intérêts en jeu sont en effet énormes : la richesse de la forêt et l'exploitation de multiples essences, l'agro-industrie et l'élevage extensif, le recours aux engrais (ce que les paysans appellent des «agro-toxiques»), la production d'énergie, la création d'infrastructures gigantesques (routes, chemins de fer...), les ressources considérables du sous-sol (bauxite, manganèse, or, argent, fer, etc.), tout cela explique l'importance d'un tel projet au plan international.

LA CONQUETE DE L'OUEST

En tout premier lieu, la réussite de ce projet supposait le peuplement des terres et la mise à disposition des entreprises d'une main d'œuvre abondante ;

dans ce sens, le gouvernement fédéral a encouragé une véritable conquête, en forme de ruée vers l'Ouest. Nombreux sont les paysans du Sud ou du Nordeste qui vinrent là, dans l'espoir de la propriété d'une terre. La mise en valeur de cette région passait d'autre part par la négation des populations qui y vivaient déjà, et les conflits de la terre apparurent très tôt, opposant indigènes et nouveaux arrivés.

La mise en chantier d'infrastructures énormes constitua la seconde étape ; ainsi fut construite la célèbre «route transamazonienne», de près de six mille kilomètres de long, qui va de la côte atlantique à la frontière du Pérou. A grand renfort de publicité. Celle-ci est toutefois quasi impraticable sur de nombreux tronçons, parfois ravinés, sans parler des ponts de bois à l'équilibre miraculeux. Mais elle sert de façon essentielle à désenclaver la ville de Maraba, future capitale industrielle de la région.

Conjointement, une ligne de chemin de fer à voie unique a été construite pour l'écoulement des produits et des minerais divers, liés à l'exportation des ressources du sous-sol. Elle débouche sur le complexe portuaire de Sao Luis (exportation oblige), nécessitant la construction d'un pont gigantesque sur le Rio Tocantins à proximité de Morada Nova. Ceci pour les voies de communication.

L'exploitation envisagée exigeait d'autres investissements, pour fournir l'énergie, par exemple. C'est ce qui a justifié l'élaboration du barrage de Tucuruí, la mise en place d'installations hydro-électriques importantes ainsi que des lignes à haute tension à grande capacité.

UN COUT HUMAIN ET FINANCIER CONSIDERABLE

Le coût financier est considérable : il suppose aujourd'hui encore le recours à l'emprunt. De sorte que, de façon absurde, mais dans une logique évidente, le Brésil continue à s'endetter... pour rembourser sa dette ! Mais l'essentiel pour nous est ailleurs.

Le coût humain, tribut payé au «progress», est lui tout à fait inacceptable. Les populations ont été gravement victimes d'une politique qui les a toujours largement ignorées. Prenons quelques exemples :

— le barrage de Tucuruí a inondé plusieurs villages provoquant des déplacements de populations (environ 8000 personnes) sans contrepartie.

— Les lignes à haute tension destinées à alimenter les mines et bientôt le complexe sidérurgique de Maraba, passent au-dessus de baraquas en bois dans lesquelles il n'y a même pas d'électricité.

Théologie de la libération

Une proclamation d'espérance

De retour du Brésil, Yves Parrend analyse ce qu'il a vu et appris de la théologie de la Libération dans ce pays. A propos de la condamnation au silence de Leonardo Boff par Rome, il évoque la situation de l'Eglise brésilienne. Cet article complète le dossier proposé dans « Cimade-Information » numéro 7 sur les « Théologies de la Libération ».

Les intérêts des pauvres sont les intérêts de Dieu, ainsi s'exprime le théologien brésilien Leonardo Boff. S'exprimait, devrais-je dire. Car Boff a été condamné au silence le premier mai dernier par le Vatican, ou plus exactement par le Cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Léonardo Boff est, avec d'autres en Amérique Latine, depuis plusieurs mois la cible des milieux conservateurs de l'Eglise. Cela fait partie de la reprise en main souhaitée par Rome, parmi d'autres mesures comme, par exemple, la récente redéfinition du contenu de l'enseignement dispensé dans les séminaires. Ce mouvement s'est trouvé comme justifié par la visite du Pape en Amérique Centrale en 1983 : ce fut alors la condamnation de l'Eglise populaire, de l'engagement politique des chrétiens aux côtés des sandinistes au Nicaragua, d'Ernesto Cardenal à Miguel d'Escotto, et la réaffirmation brutale de la très traditionnelle doctrine sociale de l'Eglise. Cela ne pouvait rester sans suite : de nouveaux évêques ont été nommés, comme le nouveau prélat de Recife, Mgr. Cardoso, successeur de Dom Helder Camara, qui s'honore d'être un spécialiste de droit canon..., ceci pour la hiérarchie. Mais il y a plus, c'est sur le terrain théorique, théologique devrais-je dire, que Rome a choisi de reprendre l'initiative. Cela a commencé par la relecture officielle des textes de Puebla et de Medellin, cela se poursuit par la réfutation des écrits de tous ceux qui incarnent de près ou de loin la Théologie de la Libération. Leonardo Boff est du nombre, et non des moindres. Franciscain il incarne ce renouveau théologique en Amérique Latine.

La seconde pour dénoncer l'octroi d'un prêt promis par la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) d'une valeur de six cents millions de francs pour la poursuite des investissements en 1985. Nombreux sont ceux qui souhaitent un moratoire et une réflexion exigeante sur les conséquences écologiques et sociales d'un tel projet.

là. Il faudrait mentionner les militants politiques, les prêtres et les religieuses, les leaders syndicaux, les animateurs de la Commission Pastorale de la Terre (C.P.T.), des ingénieurs agronomes et des hommes de terrain qui réfléchissent en terme d'alternative économique, sociale et politique.

POUR UN MORATOIRE

Au terme de cette brève analyse, je suggère deux pistes de travail :

La première, autour du rôle des intérêts français dans la mise en place du projet « Grand Carajas », le rôle joué ou non par Alstom-Atlantique dans la construction du barrage de Tucuruí.

La seconde pour dénoncer l'octroi d'un prêt promis par la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) d'une valeur de six cents millions de francs pour la poursuite des investissements en 1985. Nombreux sont ceux qui souhaitent un moratoire et une réflexion exigeante sur les conséquences écologiques et sociales d'un tel projet.

Je suis de ceux-là, et j'appuie aujourd'hui pleinement les démarches engagées par Alain Ruellan, Président de la Cimade, et excellent connaisseur du Brésil au demeurant, dans ce sens. Encore faut-il que se crée sur ce point dans l'opinion publique française une claire conscience de l'enjeu.

Yves Parrend

(1) 830 milliards de francs environ.
(2) PMDB : Parti du Mouvement Démocratique Brésilien.

tion est une théologie populaire. C'est la langue commune à tous les catholiques spoliés, méprisés, privés de leur terre, exploités, expulsés, niés. C'est une théologie de la justice contre tous ceux qui tordent le droit des petits. Fondamentalement, elle s'affirme comme une théologie de l'Incarnation. J'ai été frappé par deux choses lors de mon voyage : la première c'est que cette théologie est l'expression, non de quelques intellectuels isolés, mais d'un authentique mouvement populaire.

La seconde, c'est que la Théologie de la Libération n'est pas une lecture matérialiste de l'Evangile, comme je l'ai cru. Je dois d'avoir compris cela à Emmanuel Wambergue, coordinateur régional de la Commission Pastorale de la Terre (C.P.T.) qui, un soir, m'expliqua qu'on méconnaissait en Occident le rôle de la piété populaire et son expérience profonde de la Transcendance. Au Brésil, les paysans croient à la libération comme à un processus historique, réel, concret, car ils croient que Dieu est au ciel, actif, présent.

Ainsi, dans les conflits de la terre, on fête, on chante, on processionne, on prie, et on lutte dans la résonnance des lectures de l'Ancien Testament.

OUVERTURE DE L'EGLISE AU MONDE

Ici on a besoin d'une herméneutique, d'une interprétation, là-bas, on lit la Bible à livre ouvert, et elle parle. C'est vrai, au fond, que j'ai découvert une Eglise bien singulière : la place de la Bible, le rôle des laïcs, la libre interprétation, le nombre important de prêtres mariés, l'affirmation du nécessaire effacement de la hiérarchie derrière l'expression communautaire, tout cela porte le signe de l'ouverture de l'Eglise au monde. Pas étonnant donc de voir, dans « Le Monde » du 2 août dernier, que des théologiens occidentaux dont Jean-Pierre Pohier et l'Abbé René Laurentin, écri-

vant à la Conférence Episcopale Brésilienne, souhaitent la sauvegarde de l'Esprit du Concile de Vatican II et s'indignent de la sanction infligée à L. Boff. Comme eux, je ressens avec douleur le reflux conservateur qui gagne l'Occident. Avec eux, je le déplore. Toutefois, je le crois ample mais provisoire.

La condamnation au silence d'un Théologien, quel qu'il soit, est intolérable : je la dénonce, qu'elle soit le fait des pouvoirs d'Etat (pays de l'Est, Afrique du Sud) ou des pouvoirs d'Eglise. Voyez-vous, la grandeur de L. Boff, c'est d'avoir accepté la sanction qui lui a été infligée, avec humilité. Ce silence est lourd de sens et de courage.

Voici quelles furent les réflexions de L. Boff, en date du 9 mai 1985, alors qu'il allait s'imposer l'ascèse de la discrétion pendant au moins un an :

« Je déclare que je ne suis pas marxiste. Comme chrétien et franciscain, je suis en faveur des libertés, du droit de croire et de lutter pour la justice, dans la perspective d'une société nouvelle. Je réaffirme que l'Evangile se destine à tous, sans exclusive. Toutefois, je reconnais que ce même Evangile privilégie les pauvres parce qu'ils constituent la majorité souffrante, qu'ils sont donc les préférés de Dieu, de Christ et de l'Eglise. J'affirme que, dans une situation d'oppression comme celle que nous vivons, la mission de l'Eglise est sans équivoque libératrice. Je suis décidé, dans le respect de la communauté et du magistère à poursuivre l'élaboration d'une authentique Théologie de la Libération. »

METTRE AU PAS L'EPISCOPAT BRÉSILIEN

« On peut faire taire un homme », me disait l'Evêque de Volta Redonda, « on ne peut faire taire un peuple ! ». Je crois que cette condamnation est une erreur, à plusieurs titres. Mais je crois aussi qu'elle poursuit un but inavoué, la mise au pas de l'Episcopat brésilien tout entier. Je crois cependant que l'espérance est une force de protestation puissante et que l'Esprit soufflera où il veut. Qu'on me comprenne bien cependant, c'est le droit de dire que je défends. Quant à la théologie, je suis convaincu qu'il nous faut nous mettre au travail, là où nous sommes, ne point trop rêver la libération par procuration. Il faut créer ici les conditions d'un renouveau de la théologie occidentale, conjurant à la fois la vogue libérale et la logorrhée marxiste. Cette analyse suppose en tout cas qu'on discerne clairement les acteurs sociaux dans la société contemporaine et qu'on avance sur ce chemin avec humilité. »

Yves Parrend



Réunion publique : l'association des habitants, la communauté ou le syndicat réunissent la population pour manifester aux pouvoirs publics l'urgence de la situation.

Pour la construction de ces lignes électriques, gérées par l'Electro-Norte, on a eu recours à des défoliants (certains, dit-on, issus directement du Viet-Nam après la guerre) et des toxiques chimiques proches de la dioxine. Outre les maladies de peau, le nombre des avortements et des malformations congénitales, les troubles de la digestion grandissent dans des proportions inquiétantes. Les eaux avaient été souillées et la mortalité dans ces zones fut excessivement élevée.

Mais la liste n'est pas close : les entreprises, maintenant que les grands travaux sont quasiment achevés, ont largement réduit leur personnel et licencié. Les petits paysans du Sud, les pauvres du Nordeste, se trouvent aujourd'hui loin de chez eux, sans travail ; les populations expropriées, mal ou pas indemnisées, qui vivaient petitement certes, mais de façon auto-suffisante, s'entassent dans la périphérie de hameaux devenus en moins de cinq ans des métropoles et ceci dans les pires conditions.

C'est le cas, par exemple à Itupiranga, où nous sommes allés rendre visite à des paysans installés dans des « cités d'urgence » de l'Electro-Norte. Ils ont été relogés là, dans des maisons toutes identiques, après plusieurs mois de pourparlers. Ces paysans sont devenus banlieusards du jour au lendemain : on leur a, en outre, attribué de petits lopins de terre à vingt kilomètres de là, nécessitant la traversée du lac de retenue, soit dix francs à chaque passage. Quand on sait que le salaire moyen mensuel est de l'ordre de cinq cents francs, on comprend le désespoir de ces gens. En outre, on a souvent mis en conflit les paysans déplacés et les indigènes en leur attribuant des parcelles, propriété des indiens, mais non sanctionnées par un

quelconque acte notarié. Une façon comme une autre d'assurer la paix civile, en faisant s'entre-déchirer les petits.

LES POPULATIONS S'ORGANISENT

Face à cette situation, les populations s'organisent.

Elles ont créé, par exemple, une association à Itupiranga, dans le ghetto de l'Electro-Norte. Les adhérents de l'association, lors de notre passage envisageaient l'occupation des bureaux de la société et divers moyens de pression pour retrouver des conditions de vie décentes.

Le maire (PMDB) (2), lui-même, a fait ouvrir en mairie un registre particulier pour le recensement des paysans sans terre, pour accélérer (ou précéder) le processus trop lent de Réforme Agraire.

A Morada Nova, les travailleurs ruraux viennent de reprendre, à la faveur des élections syndicales de 1982, le contrôle du syndicat. La nouvelle présidente, menacée de mort, incarne avec courage une nouvelle génération de paysans en lutte pour le droit, quoiqu'il en coûte.

En marge de ce qu'il est convenu d'appeler ici les mouvements populaires, il faut noter le rôle essentiel d'accompagnement, de soutien joué par l'Eglise. Quantité de gens, en son sein ou au-dehors, jouent le rôle indispensable de médiateurs sociaux. Ils sont du côté des pauvres, parce qu'il n'est pas, au Brésil, d'autre juste combat que celui-

"Pour la première fois de son histoire mon peuple a faim"



Le général Liber Sérégni est le leader du «Frente Amplio» en Uruguay. En septembre dernier, il a fait une visite en France pendant laquelle il a pu rencontrer le président Mitterrand, Lionel Jospin et Georges Marchais. Il a accepté de répondre aux questions de la presse.

Question — On parle beaucoup d'un projet d'union Uruguay, Brésil, Argentine. Qu'en est-il exactement ?

Liber Sérégni — Ce projet est une nécessité historique pour résoudre les grands problèmes qui se posent à la région. Il faut d'ailleurs qu'il aille au-delà de ces trois pays et ce par une volonté politique claire. Avec le retour à la démocratie en Uruguay, au Brésil et en Argentine, nous avons une bonne base de départ.

Q. — Va-t-on juger, comme en Argentine, les criminels de la dictature dans votre pays ?

L.S. — Dans toutes les démocraties, la justice est un pouvoir indépendant. Je ne souhaite pas que l'on développe la haine et la vengeance mais que l'on fasse acte de justice. En Uruguay, le processus est en route pour que justice soit faite.

Q. — Avez-vous des relations avec les militaires ?

L.S. — En tant que parti politique, nous n'en avons aucune.

Q. — En Amérique Latine, on parle beaucoup de renégociation de la dette extérieure, qu'en pensez-vous ?

L.S. — La renégociation est une mesure transitoire. Si nous en restions là, nous ne ferions que reporter le problème. Il faut avant tout trouver des solutions aux causes de la dette. Chez nous en Uruguay, les quatre principaux partis politiques ont élaboré un document sur cette question. Il y a donc un consensus minimum.

Q. — A La Havane (1), lors de la conférence d'août dernier, Fidel Castro a dit qu'il ne fallait pas payer. Etes-vous d'accord avec lui ?

L.S. — Je crois que les affirmations de La Havane ont été avant tout émises pour que le monde prenne conscience du problème. La dette extérieure est avant tout un fait politique en Amérique Latine. Je crois que les positions de La Havane ne vont pas dans un autre sens que celles de la conférence de Cartagène.

Q. — Le gouvernement de votre pays est-il sous la surveillance de l'armée ? Qu'en est-il de la disparition de l'idéologie de la sécurité nationale ?

L.S. — Depuis le 1er mars dernier, il n'y a plus de tutelle militaire sur le gouvernement. Le pouvoir appartient au chef de l'Etat et à lui seul. «El Frente Amplio» est favorable à des réformes constitutionnelles allant dans le sens du renforcement de la démocratie, par exemple vers la disparition du bipartisme de fait qui règne encore chez nous. La doctrine de la Sécurité Nationale n'est pas quelque chose de constitutionnel, elle émane des pou-

L'AMPLITUDE DU FRONT AMPLIO

Cette coalition de partis, mouvements et organisations de gauche s'est créée en 1971.

Le «Front Elargi» a confirmé pendant les élections du 25 novembre 1984, — les premières après onze années de dictature militaire — son rôle de troisième force politique uruguayenne après les partis traditionnels, le Parti Colorado et le Parti Blanco (centre droit libéral), et devant l'Union Civique.

Le «Front Elargi» qui s'est présenté aux élections avec un seul candidat présidentiable — M. Crottogini-Diaz —, avec des candidatures uniques aux instances départementales et cinq listes différentes au Sénat, a atteint 21,3 % des votes soit six sénateurs et vingt-et-un députés.

Aux élections de 1971, les premières élections auxquelles se présentait le «Front Elargi», il a atteint 18,3 % des suffrages, soit cinq sénateurs et dix-huit députés.

La croissance qu'indique ces données est encore plus significative si l'on tient compte que la croissance du corps électoral est relativement stable (plus 5 %), que la coalition de gauche est passée à 35,2 % des suffrages exprimés. Mais le résultat des élections le plus important démontre que la dictature n'a pas atteint un des ses principaux objectifs : la disparition de la gauche politique, sociale et estudiantine.

En effet, en décembre 1973, les militaires refusèrent la légalité au Front Amplio, développant une violente répression contre ses militants, condamnés à la prison, à la mort ou à l'exil, et détenant durant neuf années son principal dirigeant : le général Sérégni. Malgré cela, et bien qu'il n'ait pu présenter la candidature de M. Sérégni et qu'il n'ait été légalisé que trois mois avant les élections, le Front Amplio a conservé et amélioré ses positions électorales.

Ce résultat traduit l'active participation qu'a développée le Front Amplio dans la mobilisation sociale contribuant à la chute de la dictature, ainsi que le rôle qu'il a joué dans les négociations qui aboutirent au processus électoral de novembre 1984.

Le Front Amplio propose un programme de réformes et de socialisations de l'économie dans lequel figurent :

- la réforme agraire,
- la nationalisation de la banque,
- le refus des conditions exigées par le F.M.I. pour le paiement de la dette,
- des mesures relatives à l'habitat, la santé, l'éducation.

Le Front Amplio est composé de plusieurs partis qui sont regroupés en cinq grandes tendances électorales :

- la Gauche Démocratique Indépendante (I.D.I.) : 6,68 %
- la Démocratie Avancée (proche du Parti Communiste) : 28,20 %
- le Parti Socialiste : 15,27 %
- le Mouvement pour un gouvernement populaire (groupe qui a rompu avec le parti Colorado en 1970, et qui se définit comme social démocrate) : 39,34 %
- le Parti Démocratie Chrétienne (P.D.C.) : 9,77 %

De plus, le Front Amplio est en contact avec un large réseau de comités de base qui permet une mobilisation et une participation des militants qui n'existent pas dans les autres organisations politiques, et a une influence importante dans les milieux syndicaux et estudiantins qui constituent ses bases naturelles.

Par rapport à 1971, le centre de gravité du Front s'est déplacé des secteurs les plus radicaux et traditionnels — Gauche Démocratique Traditionnelle, Parti Communiste — vers des positions plus modérées et moins rigides.

Actuellement, le Front Amplio traverse une période d'incertitude. Le nouveau rapport de force interne et le désir accru de participation aux décisions manifesté par la base, créent des tensions. La politique de dialogue avec le gouvernement n'est pas acceptée facilement par les militants de base du Front Amplio. Les électeurs réclament un renouveau idéologique.

Depuis sa création en 1971, de la résistance à la dictature à l'affirmation électorale, le Front Amplio entre dans une étape de rénovation et de modernisation, de laquelle dépend son avenir politique. S'il l'assume avec maturité il gagnera en crédibilité et pourra se transformer en une option, en un projet politique capable de gagner les élections. Dans le cas contraire, il stagnera, se résignant à être seulement un courant d'opposition limité aux 20 % des électeurs.

Zelmar Michelini (fils), journaliste uruguayen

voirs totalitaires. Nous n'envoyons plus de militaires se former aux Etats-Unis, et c'est dans ce pays que cette doctrine est enseignée.

Q. — El Frente Amplio joue-t-il un rôle de régulateur social en Uruguay ?

L.S. — Dans mon pays, il y a eu 180 conflits sociaux portant essentiellement sur les salaires. En quinze ans, ceux-ci ont reculé de 46 %. Pour la première fois de son histoire, mon peuple a faim. Le conflit le plus dur a eu lieu dans les chemins de fer, mais rien ne met en péril la démocratisation. Il importe de redistribuer les richesses, nous sortons de douze ans d'injustice et il faut s'attaquer aux causes des problèmes avant qu'il n'y ait des troubles sociaux.

Q. — On dit que la secte Moon est «à l'œuvre» en Uruguay. Qu'en est-il exactement ?

L.S. — Elle a fait effectivement d'énormes investissements dans le pays sous la dictature. Aujourd'hui, elle est rejetée par l'ensemble des forces politiques.

Q. — Pour en revenir à la dette extérieure que pensez-vous de l'attitude des créanciers ?

L.S. — La situation économique des pays sous-développés est catastrophique. Les propositions des créanciers qui souhaitent un remboursement rapide ne sont pas crédibles. D'ailleurs le président de l'Uruguay, M. Sanguinetti, a déclaré qu'elles étaient lamentables.

Q. — El Frente Amplio regroupe des forces hétérogènes. Des démocrates chrétiens de gauche jusqu'à l'extrême gauche avec des ouvertures vers les «Tupamaros». N'avez-vous pas peur d'apparaître seulement comme une force d'opposition (2) ?

L.S. — El Frente Amplio est une force politique importante qui a quinze ans d'existence. Nous avons lutté contre la dictature et pour la démocratie, pour cela on a voulu nous détruire. Nous voulons la seconde indépendance de notre pays, l'indépendance économique.

Le général Liber Sérégni allie la raideur du militaire qu'il est, et la force de conviction de l'homme politique progressiste. Il oblige au respect à cause de la résistance qu'il a menée au prix de sa liberté contre la dictature (3).

Propos recueillis par Jean-François Fourel

(1) Voir «Cimade-Information» d'octobre 1985 : page 28.
(2) (3) Voir encadré.

Luis Guirín s'occupait de l'accueil des réfugiés à la Cimade jusqu'en mai dernier, date à laquelle il est retourné dans son pays, l'Uruguay. Exilé en 1972 au Chili puis en France, un an plus tard, il nous livre ici ses impressions sur la nouvelle démocratie uruguayenne et sur les méfaits sociaux de la dictature.

Le lourd héritage de la dictature

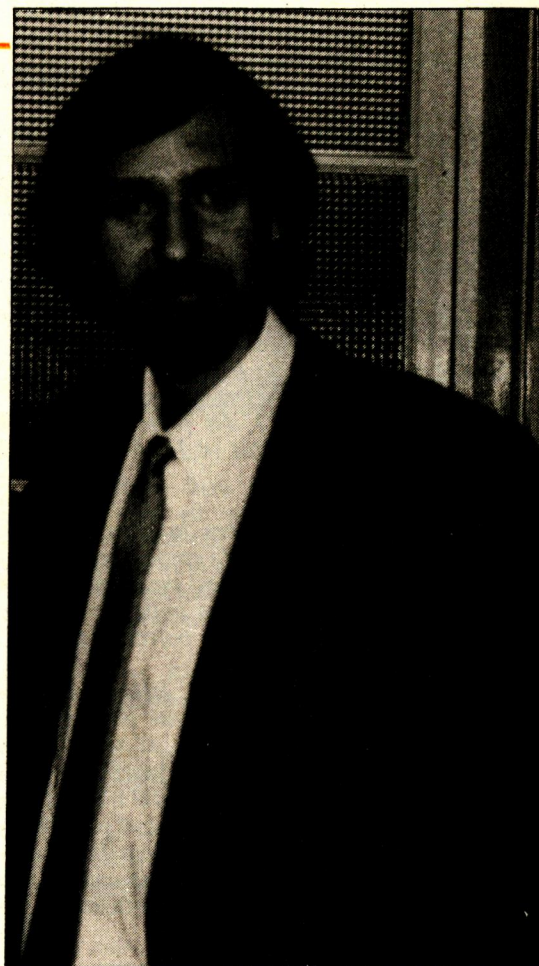
Ce retour est long et toutes ces retrouvailles m'ont pris tout mon temps depuis mon arrivée. J'ai déjà vu beaucoup de monde et j'ai participé à plusieurs activités, très diverses, il est vrai. J'ai aussi parcouru la ville et la grande banlieue, et bien sûr, la région où ma famille est installée. Je programme également un voyage en province. Je peux désormais me faire une idée de la situation concrète de ce pays, mais franchement j'ai encore plusieurs points d'interrogation. En tout cas, je suis prêt à prendre quelques risques en avançant certaines opinions (...).

J'ai commencé à travailler, mais malheureusement j'ai peu de moyens matériels. Nous sommes désormais installés dans la «Maison du Gouvernement» et là, on aura tout ce qu'il faut.

La ville et la banlieue me sont apparues plus grises qu'avant, une des raisons en est que personne n'a les moyens de peindre sa maison. Il y a quelques changements qui frappent : quelques bâtiments nouveaux ici et là, quelques routes aménagées, le port modernisé, mais surtout il y a deux choses qui marquent le temps et qui expriment la politique du régime militaire, car ces deux choses ont clairement grandi comme deux extrêmes d'une réalité : les casernes et les bidonvilles. Je crois que vous pouvez imaginer les conséquences et qu'il n'est pas nécessaire de vous les illustrer. La misère est tellement répandue que le gouvernement a été obligé de lancer un programme d'aide d'urgence concernant 300 000 personnes (10 % de la population du pays).

La situation de l'emploi, du sous-emploi et notamment des salaires des travailleurs est alarmante. Outre la crise économique, le gouvernement a hérité d'une situation très difficile dans l'administration publique : les militaires avaient embauché des milliers de nouveaux fonctionnaires avant de partir et ce qui est frappant c'est que la corruption, le manque de responsabilité professionnelle, le pessimisme ont clairement gagné du terrain, pendant ces années. Il y a des services d'Etat où la volonté de quelques-uns ne pourra pas suffire. J'ai moi-même constaté ce que je vous décris, je le savais déjà, je ne pouvais pas me l'imaginer à ce point.

D'autre part, et comme une conséquence de la crise économique et de la période démocratique actuelle, les syndicats sont mobilisés pour obtenir une augmentation plus importante des salaires. Cette demande est totalement justifiée. En ce moment, les «conseils de salaire», constitués par les travailleurs, les patrons et l'Etat, sont en train de négocier, par branche d'activité, les différentes augmentations possibles.



Luis Guirín

Personne ne met en question la nécessité d'augmenter les salaires, même pas le gouvernement bien que celui-ci se plaigne qu'il y ait eu 150 conflits depuis le 1er mars 1985. La marge de négociations semble étroite car les possibilités réelles de l'économie du pays ne permettent pas une rapide récupération du pouvoir d'achat comme l'exigent les syndicats.

Pour sa part, la gauche qui est majoritaire dans les syndicats, risque de tomber dans une position d'extrême opposition au gouvernement. Il est vrai qu'un relatif débordement de certains secteurs de la base militante d'une part, et la volonté politique des dirigeants du «Frente Amplio» pour que celui-ci soit le second parti politique du pays, d'autre part, jouent comme des facteurs de radicalisation. En même temps, il semble qu'on soit déjà dans une période de dispersion des organisations et qu'il sera plus difficile de maintenir une dynamique de mobilisation en permanence comme la gauche le voudrait. La plupart des groupes de base veulent maintenir une activité publique centrée prioritairement sur le plan politique, sans comprendre que la priorité se situe actuellement au niveau social et culturel. Néanmoins, il y a des gens disposés à travailler dans ce domaine, la plupart n'ont pas ou peu de formation.

Au niveau de l'élite intellectuelle, une bonne majorité est trop penchée sur les rémunérations et ne veut pas s'engager s'il n'y a pas un salaire, même s'ils en ont déjà un qui leur suffit largement. Je suis, malgré tout, assez optimiste et je multiplie les contacts avant de prendre des initiatives. En tout cas, la superstructure des associations et de certains groupes politiques a clairement conscience des besoins et des priorités sur le plan social et culturel, et j'engage, par groupe séparé, une discussion plus approfondie. J'ai eu un bon accueil, mieux encore que prévu, et c'est pour cela que je suis optimiste.

Chili

La résistance avance, mais...

Pourquoi le Chili est-il le seul pays d'Amérique du Sud, avec le Paraguay, qui reste sous un régime militaire ? Pourtant, le peuple chilien a lutté inlassablement pour le départ des militaires et le retour à la démocratie. La situation des forces en présence est complexe. Aussi faut-il démêler l'imbroglie politique pour y voir plus clair.

epuis 1983, les Chiliens ont fait preuve d'un courage et d'une persévérance remarquables. Après la première journée nationale de protestation du 11 mai 1983, les Chiliens ont répété presque tous les mois des journées de protestation. Avec des hauts et des bas, la vague de «protestas» de larges secteurs du peuple chilien contre le régime ne s'est pas arrêtée et récemment les dernières journées de septembre, octobre et novembre 1985 ont été marquées par la même ampleur et par l'esprit de lutte des Chiliens pour la démocratie, la liberté et le départ des militaires. Mais force est de constater que ces protestations n'ont pas réussi à chasser le régime et obliger Pinochet à démissionner. Au niveau politique, pendant ces trois dernières années, les journées de protestation et la crise économique persistante ont provoqué, à la fois une réactivation des différents partis et groupements politiques, ainsi qu'un isolement de plus en plus marqué du gouvernement militaire.

LES TROIS POLES DE L'OPPOSITION

Le centrisme politique chilien s'est restructuré autour de la Démocratie Chrétienne. Ce parti a constitué un front politique appelé Alliance Démocratique et regroupe des secteurs de la droite chilienne nouvellement appelée la droite républicaine et des secteurs de la gauche sociale-démocrate.

La gauche chilienne s'est également restructurée autour du Parti Communiste. Le «Movimiento Democrático Popular», MDP, regroupe le Parti Communiste, une partie du Parti Socialiste et le MIR. Entre l'Alliance Démocratique au centre et le Mouvement Démocratique Populaire à gauche, plusieurs groupes et partis politiques ont constitué le Bloc Socialiste qui regroupe des secteurs du Parti Socialiste, du «Movimiento d'Acción Popular Unitaria Mapu» et la Gauche Chrétienne.

LA DROITE SE FRAGILISE

Au sein du régime dictatorial, dans les groupes politiques qui ont appuyé plus ou moins ouvertement le régime, il y eut aussi plusieurs regroupements. L'éventail des groupes politiques de la droite chilienne s'est beaucoup élargi ces dernières années, mais chaque groupe représente des petits partis de l'ancienne droite, ce qui illustre l'affaiblissement politique du régime. On trouve des nationalistes d'inspiration fasciste partisans d'un renforcement du pouvoir militaire et qui cherchent une base d'appui bourgeois et petit bourgeois. On trouve aussi des secteurs qui se réclament d'un nationalisme mais qui à la fois prônent une relation de plus en plus étroite entre le régime militaire et les intérêts nord-américains. L'ancien Parti National est très divisé. Un secteur important de ce parti qui avait appuyé le régime militaire s'est éloigné de celui-ci et commence à chercher une place indépendante dans un nouveau système démocratique, si les militaires partent.

L'EGLISE CATHOLIQUE SE POSITIONNE

L'isolement politique du gouvernement militaire est devenu de plus en plus marqué par l'opposition plus ouverte de l'Eglise catholique. Récemment, l'archevêque de Santiago a joué un rôle-clé dans la constitution d'un front politique qui regroupe des secteurs allant de la droite jusqu'à la gauche à l'exclusion du Mouvement Démocratique Populaire. En août 1985, vingt-et-un dirigeants politiques ont signé un accord national pour un retour à la démocratie totale en réponse à la convocation faite par l'archevêque de Santiago, Francisco Fresno.

La réponse du gouvernement militaire à cet accord national a été purement

et simplement négative. Pinochet a déclaré qu'accepter un accord de ce genre signifierait trahir les principes de l'intervention militaire des Forces Armées du 11 septembre 1973 et de tous ceux qui l'ont appuyée.

Malgré les pressions de la part de l'église catholique et des dirigeants politiques proches du régime, celui-ci ne montre pas de signes d'une ouverture politique. Les journées nationales de protestation, la crise économique, l'isolement politique, loin de provoquer un retrait de la présence militaire et de la répression policière, n'ont fait qu'accentuer le caractère dictatorial et répressif du régime de Pinochet.

CERTAINS PRONENT LA LUTTE ARMEE

Devant ce blocage d'une sortie politique comme en Uruguay, en Argentine ou au Brésil, la radicalisation de la lutte sociale et politique au Chili a ouvert la porte à une opposition armée au gouvernement militaire. En particulier le MIR a proclamé le besoin de s'opposer au régime dictatorial par la lutte armée. Cela, depuis même le coup d'Etat militaire de septembre 1973. Le Parti Communiste, à partir de 1980 a aussi proclamé le droit de rébellion et d'utilisation de toutes les formes de lutte, dont la lutte armée, contre le régime militaire. Les secteurs de la jeunesse du Parti Communiste ont constitué le Front Patriotique Manuel Rodriguez en hommage au guerrillero célèbre lors des luttes pour l'indépendance du Chili de la colonisation espagnole au début du XIXe siècle. Ce sont ces groupes, ces partis, qui ont lancé de nombreuses actions armées, en particulier des sabotages de pylônes électriques, et des bombes placées simultanément dans des endroits stratégiques de la capitale et des villes de province.

Il faut signaler aussi que lors des journées de protestation, dans les quartiers populaires et les bidonvilles, dans les grandes comme dans les petites rues de ces vastes secteurs populaires de la capitale, les barricades et les affrontements plus ou moins directs de groupes de «pobladores» contre les services de la gendarmerie et les militaires, ont atteint des degrés de combat très élevés.

Mais le régime militaire reste en place et le gouvernement de Pinochet ne s'apprête pas à partir dans l'immédiat. Loin de là, le calendrier institutionnel reste le même que celui prévu lors de la constitution de 1980. En 1989, il y aura des élections présidentielles mais le candidat sera désigné par la junte militaire, c'est-à-dire que Pinochet pourrait être lui-même le candidat à la Présidence de la République.

Gustavo Marin

Pierre Cabanac est un membre actif du G.C.I.F. de Grenoble (Groupe Chrétiens Immigrés et Français) et du groupe Cimade. Il participe très régulièrement au Collectif pour l'Égalité et contre le Racisme.

Cimade — Pourquoi un Collectif pour l'Égalité et contre le Racisme ?

Pierre — Nous avons eu la chance de pouvoir constituer ce groupe pour soutenir la marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983 et, immédiatement après, l'ensemble de ces associations se sont retrouvées pour dire : «Nous voulons continuer». Depuis lors, le mouvement est lancé et se développe à Grenoble.

Officiellement, il y a 45 associations qui font partie du Collectif. Évidemment une partie de celles-ci n'a pas suivi régulièrement les réunions, mais on peut dire que le noyau principal qui avait soutenu les marcheurs à Grenoble s'est retrouvé par la suite. Une vingtaine d'organisations viennent régulièrement aux réunions ; on n'a pas eu de défection officielle depuis la constitution du groupe.

Les grandes associations anti-racistes font partie du collectif : la Cimade, la Licra, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP, ainsi que d'autres groupes plus grenoblois comme le Centre d'Information Inter-Peuples, des groupes politiques de gauche ou d'extrême gauche, des associations socio-éducatives de l'agglomération ou nationales — CSCV, CSF —, des MJC, des associations d'étrangers (algériens, portugais, tunisiens, turcs, etc.).

A Grenoble, il existe un consensus de base entre les organisations anti-racistes et pour l'égalité. Il nous apparaît qu'une action anti-raciste pour être efficace et pénétrer le tissu social doit être portée par le plus grand nombre d'organisations représentantes des grands courants de pensée de notre région. Il doit aussi inclure des groupes non directement politiques.

Que voulons-nous continuer à faire ensemble ? Être une «bourse d'informations» sur le sujet ; tout ce qui peut toucher à l'immigration, au racisme, tout ce qui menace l'égalité entre les humains est échangé lors des réunions mensuelles.

Être aussi un lieu où des grandes actions de promotion de l'égalité, de lutte contre le racisme peuvent se prendre ; au moins sont invités à participer à ces décisions (afin d'éviter les actions dans tous les sens).

Des associations anti-racistes pour l'égalité

Il est entendu que chacun reste, cependant, libre de s'associer ou non. Le collectif ne s'engage en tant que tel que si aucune organisation n'oppose son veto.

Cimade — Ce collectif est-il efficace ? Eventuellement des exemples.

Pierre — A cause du nombre des associations, il y a une certaine lourdeur de fonctionnement. Le collectif n'est pas une association loi 1901 ; les membres ne veulent pas investir trop de temps et d'énergie dans la vie de la structure. Cependant, nous nous sommes donné une organisation légère qui prépare toutes les assemblées générales et veille à l'exécution des décisions prises. Ceci dit, l'évaluation de l'efficacité est difficile à faire ; quand même, il y a des indices d'efficacité : par exemple, quand nous sommes intervenus pour le relogement d'une famille qui avait de vieux problèmes, nous avons obtenu satisfaction assez rapidement auprès d'une municipalité. Nous avons plaidé aussi auprès d'une grande surface pour limiter les actes de violence de la part des gardes vigiles, et il semble que la direction ait pris note des interventions du collectif et que depuis, on n'ait pas eu d'autres plaintes de la part des consommateurs étrangers, ni de brimades de la part du service d'ordre. La manifestation de soutien à l'égard d'un jeune, victime de violences, a été importante alors que nous étions à la veille des fêtes de Noël.

A la suite du débat parlementaire sur l'immigration du 6 juin 1985, une lettre a été envoyée aux députés, sénateurs et conseillers généraux du département, dans laquelle le collectif expose ses positions. Peu de temps après, nous avons reçu de nombreuses réponses de parlementaires. Ils sentent qu'il y a un faisceau d'associations attentif à leur prise de position en ce qui concerne le racisme.

Le collectif, enfin, est sollicité, en tant que tel, pour soutenir ou intervenir dans des procédures pénales contre des actions racistes, pour les victimes elles-mêmes.

Cimade — Quel avenir pour le collectif ?

Pierre — Le collectif n'est pas prêt à se dissoudre : une partie de son action est dirigée contre les actes racistes (avant-hier, un acte raciste délibéré a été commis à Lyon, tout près de nous !). Il n'y a guère d'espoir que ces actes cessent rapidement. Il reste donc un travail à accomplir. Un deuxième axe du travail du collectif est celui du logement. Le GCIF est particulièrement actif dans ce domaine : c'est lui qui a envoyé une lettre aux élus, qui pose des questions précises, un peu contraignantes, pour connaître leur position concernant le logement et l'immigration. Un document GCIF sortira en fin d'année avec trois volets : un regard qui se veut objectif sur la situation du logement dans l'agglomération, les causes de la dégradation, enfin, ce qui se fait aujourd'hui et ce qui pourrait se faire. (Dans ce cadre, les réponses aux lettres-questionnaires seront publiées). Le collectif soutient cette initiative et participera probablement à la faire connaître.

Le collectif est déjà mobilisé pour une campagne d'inscription sur les listes électorales des jeunes français d'origine étrangère, ou pour l'extension du vote aux étrangers résidant en France. Il y a un débat ouvert au sein du collectif concernant notre prise de position lors des prochaines élections législatives : faut-il encourager ceux qui ont le droit théorique de vote uniquement à s'inscrire sur les listes, ou bien faut-il les encourager à voter ? Il y a des associations qui pensent qu'un collectif comme le nôtre ne doit pas entrer dans ce jeu. Et d'autres sont d'accord qu'il faut encourager les jeunes à s'inscrire mais pas les pousser à voter. Le débat reste ouvert.

Quelques autres actions dans le proche avenir :

- participation à la manifestation anti-apartheid le 11 octobre à Grenoble, co-organisée par le MRAP (qui désire apparaître en tant que tel), le Comité anti-apartheid et le collectif ;
- différentes manifestations prévues en Europe pour le mois de décembre (marches 1985) ;
- mise en place d'une cellule anti-agression raciste avec central et appel téléphonique, procédure commune aux associations spécialisées (Ligue, Licra, MRAP, Cimade) ;
- intervention dans la prochaine campagne électorale pour rappeler aux candidats la nécessité d'engagements précis concernant la lutte contre le racisme et pour la promotion de l'égalité.

Non, le travail n'est pas fini.

Donner des structures à nos actions

le cas pour les femmes. Citoyennes de seconde zone jusqu'en 1945, auparavant confinées dans des tâches domestiques, elles ont petit à petit, mais aujourd'hui encore de manière insuffisante, accédé à des responsabilités politiques.

Le droit de vote pourrait avoir le même effet bénéfique sur les relations entre les élus locaux et les étrangers résidant sur le territoire de leurs collectivités locales. Electeurs, les étrangers pourraient peser sur les choix sociaux, économiques, politiques de leurs communes. Par ailleurs, symboliquement, l'image que l'on a des étrangers pourrait s'en trouver transformée, la notion de citoyenneté jouant dans les deux sens.

VERS UNE STRUCTURE REGIONALE PLUS ECLATEE

Le débat fut riche. Malheureusement le nombre de personnes présentes n'était pas à la hauteur de la dynamique régio-

nale que l'on souhaite mettre en place. L'Ile-de-France est une région particulière avec des traits spécifiques (forte urbanisation, des limites géographiques étendues...). Dès lors, les personnes présentes ont pensé qu'il valait mieux favoriser des rencontres à un niveau local plutôt qu'au niveau régional. Chacun des groupes locaux ayant des initiatives tant en matière de soutien à des projets de développement dans le tiers-monde, que dans les autres domaines. Le choix fut donc fait d'une structure décentralisée, coordonnée par le délégué régional. Par ailleurs, les participants ont rejeté l'idée selon laquelle la région ne devrait soutenir qu'un seul projet de développement, ceci est apparu comme trop restrictif et trop directif.

Enfin, mais la question reste à débattre, doit-on mettre en place un système d'adhésion à la Cimade ? Il y a du pain sur la planche...

Pierre Demeret (délégué régional)

Attention : l'adresse de la délégation Ile-de-France a changé. Elle se trouve maintenant au siège national : 176, rue de Grenelle 75007 Paris.

bloc-notes

ASSEMBLEE GENERALE : 14 et 15 décembre 1985

Celle-ci aura lieu dans les locaux de l'Ecole Bossuet - 6, rue Madame à Paris.

Outre son aspect statutaire, cette rencontre est un temps fort de la vie de la Cimade. En effet, elle regroupe l'ensemble des équipiers, les représentants des régions, et des personnalités extérieures qui débattent des orientations à donner à l'association.

Le vote du budget sera à l'ordre du jour, mais aussi les activités du département Etrangers, en particulier celles concernant les centres de rétention (voir «Cimade-Information» de septembre 1985). Par ailleurs, à partir de la

réflexion des objecteurs de conscience travaillant à la Cimade, nous nous pencherons sur les problèmes liés aux guerres dans le Tiers-Monde. A l'approche des élections législatives, la Cimade envisagera de donner suite au texte paru dans «Le Monde» (voir éditorial).

ALSACE-MOSELLE

Un cheval, une roulotte, des musiciens de tous pays avec de drôles de musique, qui vont parcourir l'Alsace du Nord du 4 au 11 décembre. Et les musiciens parleront du droit d'asile dans les écoles, les paroisses. C'est organisé par la Cimade - 7, avenue de la Forêt Noire 67000 Strasbourg (tél. : 88.60.53.14) et

le Casas — Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile - 13, quai Saint Thomas (compte chèque 109617004343 Crédit Mutuel). Demandez le programme...

PETITE ANNONCE

Le Jeu de l'Oie sur l'immigration est enfin en vente. Il ne coûte que 100 francs, mais dépêchez-vous de l'acheter, il n'y en a que 1000 exemplaires. C'est une création Cimade Strasbourg.

LANGUEDOC ROUSSILLON

La Cimade Montpellier (16, rue Daru à Montpellier — Tél. 67.92.51.05) — avec d'autres associations — organise

un colloque sur «Les immigrés dans la cité» avec Danielle Loschak le mercredi 11 décembre de 17 h à 23 h à La Gerbe - 19, rue Chaptel à Montpellier.

RHONES-ALPES

La Cimade (3, rue Diderot 69001 Lyon - Tél. : 78.28.47.89) participe à une Quinzaine Lyonnaise des Droits de l'Homme du 10 au 19 décembre. Pour tous renseignements sur les lieux, les dates, les orateurs, s'adresser à la Cimade de Lyon.

Nous demandons aux régions Cimade de nous envoyer leurs informations avant le 15 de chaque mois.

André Lanvin

Contre un mauvais coup médiatique

Par **Andreas FREUND**,
ancien correspondant du «New-York Times» à Paris
et ancien journaliste de l'AFP et d'Associated Press.

Les arguments de l'actuelle campagne en France contre les immigrés sont si incroyablement absurdes que l'on peut se demander si on doit les réfuter. N'est-ce pas trop d'honneur ? Herriot n'a-t-il pas dit un jour que «ce qui est excessif ne compte pas ?».

Hélas, dans le cas des théories racistes, la réponse est non, il faut répondre. C'est que rien qu'en un passé récent, le chemin entre l'idée et sa réalisation s'est avéré bien court. Entre l'écrasement du Putsch nazi de 1923 et les chambres à gaz, il y a eu juste vingt ans. Entre l'élargissement du Dr. Malan, père de l'apartheid, interné par les Britanniques pour pro-Hitlérisme, et l'instauration du système, juste un bref après-guerre.

NEO OU PALEO ?

Donc, depuis les Bantoustans où sont parqués les noirs sud-africains et les Auschwitz et Treblinka, nous savons que le silence ne suffit pas pour vaincre la paranoïa agressive des théoriciens néo-racistes. Néo ? Plutôt paléo : au bout des divagations du «Dossier Immigration» du Figaro-Magazine, j'ai eu l'amère satisfaction intellectuelle de découvrir la touche qui authentifie le tout pour ce qu'il est : le brevet «d'aryens» d'honneur pour les japonais ! Berlin-Rome-Tokyo, revoilà ce bon vieil axe qui nous voulait tant de bien.

Au risque de refaire de la publicité à cet abominable dossier cité plus haut, rappelons son titre : «Serons-nous encore français dans trente ans ?». La question suggère immédiatement que peut-être bien que non, nous ne serons plus français. Le raisonnement proposé est simple : par pure multiplication démographique, il pourrait y avoir un jour prochain plus d'immigrés que de français de souche. Alors les immigrés occuperaient le pays et nous imposerions leur culture. Exit la francité, Jeanne d'Arc, le code Napoléon et le Figaro du samedi.

NOTRE CIVILISATION EST SOLIDE

En néo-français que je suis (je fais partie de ces gens qui ont choisi d'être français),

je me demande comment on peut avoir aussi peu de confiance en la solidité de sa civilisation. De Charlemagne via Montaigne à Victor Hugo et Mauriac, la civilisation française en a vu d'autres, bien d'autres. C'est l'une des plus solides du monde, depuis mille ans qu'elle se fortifie, et notamment par l'absorption de toutes sortes de peuplades, tribus et réfugiés, et leurs apports à tous.

Selon les derniers chiffres officiels, il y aurait actuellement 4,48 millions d'étrangers en une France de quelques 54 millions d'habitants. Où est le problème ? Il devient plus absurde encore eu égard à la sélectivité des immigrationophobes, qui s'accrochent, après tout, des Portugais, Espagnols et autres Italiens, pour s'hypnotiser sur les gens d'Afrique du Nord musulmans et ceux d'Afrique Noire. Toujours selon ces derniers chiffres officiels, ils sont 135 000 Noirs et 1,9 millions de Maghrébins. Où est le problème, si en plus l'on sait qu'une très importante partie de ces immigrés ne demande rien de mieux que de s'assimiler et de s'intégrer ?

ET LA CHARITE ?

Etrange campagne, où la panique oevan' un Islam militant est implicitement celle de chrétiens particulièrement fervents et traditionalistes quand leur religion, pourtant, prêche la charité.

«Il faut les expulser. Plus d'allocations familiales, pas d'indemnités de chômage. Pas de voix dans les élections professionnelles». Et la charité ?

Utilisant des chiffres arbitrairement gonflés concernant la présence de gens de couleur autre que la blanche sur le sol français, notamment en incluant antillais français et citoyens datant de l'empire colonial sur qui il n'existe aucune statistique, et pour cause, et en extrapolant de façon outragieuse, les auteurs du dossier en question sont acculés à un syllogisme pour accrédi-ter leur thèse. Il vaut son pesant de faux dollars ; le voici :

«Les statistiques démographiques ne

permettent pas de prévoir l'avenir avec certitude, mais elles indiquent des certitudes qui permettent d'envisager l'avenir». D'envisager. Ah bon !

DES VICTIMES EXPIATOIRES

Cela en a tout l'air, mais, non, cela n'est pas le Café du Commerce. Le Figaro n'étant pas n'importe quel journal, mais une influence majeure sur l'opinion du camp conservateur et du centre libéral. Et c'est ce journal si fier de sa respectabilité de ton qui prend le relais des bateleurs grossiers dans leur affront national pour disséminer l'idée d'une discrimination systématique contre des immigrés que nous avons faits venir quand cela nous arrangeait et à qui nous devons, tout particulièrement, l'accomplissement de tâches aussi ingrates que la construction du RER et la propreté de nos rues !

Il y a beaucoup de lâcheté à se choisir comme bouc émissaire une population particulièrement démunie et vulnérable. Car il s'agit bien de boucs émissaires. Comment cela ? Les immigrés m'apparaissent comme les victimes expiatoires rêvées des deux phénomènes les plus préoccupants de l'actualité : le chômage de masse et l'insécurité, les deux sont d'évidence liés, l'insécurité étant dans une très large mesure un épiphénomène de l'oisiveté forcée.

NOS GANGSTERS DE SOUCHE

Les racistes affirment que les immigrés prennent le travail des français, et que la criminalité, c'est eux. Or tout le monde sait qu'un grand nombre de «boulots» que font les immigrés, aucun français n'en voudrait, aux conditions faites aux immigrés. Tout le monde sait aussi que, de Mesrine à Spaggiari, nous avons bien nos gangsters de souche et qu'ils sont les plus grands, merci. Oui, il y a nombre de maghrébins parmi les jeunes voyoux, et encore plus de jeunes français, et que le problème ici n'est pas leur origine ethnique, mais la condition qui leur est faite, à tous les deux.

Tout se passe comme si une partie de la Droite s'était persuadée qu'on pouvait rapidement se constituer une bonne clientèle parmi les plus crédules et les moins altruistes en tapant sur le «bougnoule» et le «négro». Pour les Nazis, c'étaient les Juifs. Pour les Turcs, c'étaient les Arméniens. Pour le sénateur Mc Carthy, c'étaient les communistes.

L'APARTHEID PAS DU TOUT MECHANT !!

A cet égard, il est tout à fait caractéristique que dans le cadre de la même

Survie 85 Echarpes au vent, des maires marchent

En 1981, 93 Prix Nobel ont signé un manifeste contre la famine et pour le développement : «Nous soussignés, femmes et hommes de sciences, de lettres et de paix... adressons un appel à tous les hommes et les femmes de bonne volonté... pour que soient rendus à la vie des dizaines de millions d'êtres humains que la faim et le sous-développement font agoniser... victimes du désordre politique et économique international qui règne aujourd'hui».

A la suite de cette initiative, en 1983, l'association «Survie» s'est créée. 8 500 maires de toutes tendances politiques, 500 parlementaires et personnalités ont signé un appel au Président de la République, pour qu'une action-pilote soit menée dans une des régions du Tiers-Monde les plus menacées, et pour que l'Etat Français dégage le budget nécessaire à cette entreprise.

En 1985, «Survie», à la suite d'Assises Nationales, décidait de lancer une action susceptible de mobiliser l'opinion publique. Une marche «contre l'extermination par la faim» a été organisée, et 150 maires de Savoie, des Alpes-Maritimes, de Gironde, sont partis, le 14 septembre de Nice, le 27 septembre de Lyon ou de Toulouse, pour converger à pied vers Paris, où ils sont arrivés le 20 octobre. 600 kilomètres à pied, pour les plus courageux, à raison d'une vingtaine de kilomètres par jour, en distribuant des tracts, et en s'arrêtant au passage, surtout dans les petites communes où les interlocuteurs sont plus réceptifs,

campagne, on fasse l'apologie de l'Afrique du Sud, avec les arguments contradictoires suivants :

- 1 — l'apartheid n'est pas du tout si méchant que cela et
- 2 — le président Botha, dans son immense sagesse, est en train de démanteler cette ségrégation, mais graduellement seulement.

Les meneurs de la campagne ne se trompent pas non plus quand ils identifient la liste de leurs principaux adversaires. Dans une démonologie passablement hétéroclite, ils citaient récemment, précisément concernant une soi-disante dif-famation de Prétoria qu'«elle était gérée par Moscou, les socialo-marxistes à la

pour sensibiliser l'opinion publique et les médias.

UN LARGE ECHO

La presse régionale, tout le long du parcours, a largement rendu compte, «La République du Centre», «Le Dauphiné Libéré», «La Montagne»..., et plusieurs organisations d'aide au développement, avec la Cimade, le Criad, Frères des Hommes, Terre des Hommes, Peuples Solidaires, se sont associées à la proposition de «Survie» relayée par les marcheurs : *«Affecter 1 pour 1000 du PIB (Produit Intérieur Brut), à des plans de développement rural intégré, et de défense des sols, dans les régions où, par suite de l'avancée rapide du désert, les famines se font chaque année plus terribles».*

Les maires marcheurs sont donc arrivés aux portes de Paris le samedi soir 19 octobre. Sylvia Monfort (Directrice de théâtre) les avait invités au Carré Sylvia Monfort pour une représentation de «Bajazet», la pièce de Racine qui dé-

française, la gauche intellectuelle moralisante, les Eglises, la malhonnêteté de certains médias et les utopistes de tous bords».

Il manquait le capital cosmopolite et les francs-maçons pour compléter la sélection.

En résumé, amis, après avoir souri, parlé, réfuté, ne laissez pas dire. Dans cette campagne xénophobe et raciste, il y a comme un entraînement à l'inhumanité, sorte de répétition générale pour le pire.

Il ne faut pas laisser faire ! Et nous avons la loi pour nous : l'incitation à la haine raciale est un crime passible des tribunaux. Alors ? ■

tient le record de cadavres. Mais les fauteuils étaient confortables après 600 kilomètres.

Dimanche 20 octobre, dernière étape : Joinville-le-Pont — Paris, un cortège imposant de 200 personnes, dont une bonne trentaine d'élus avec leur écharpe et, à l'arrivée à la Bastille, Jean Fabre, qui est à l'origine de la campagne. Des artistes comme Catherine Ribeiro, Suzanne Flon, Claude Piéplu, Maxime Le Forestier ; des hommes politiques, Michel Durafour, Bernard Stasi ; des économistes spécialistes du tiers-monde comme René Dumont ; Jacqueline Bonheur d'«Enfants sans Frontières» qui revenait d'Ethiopie, et aussi trois équipiers de la Cimade.

Les maires, puis les personnalités ont parlé : *«Il faut créer un déclic dans l'opinion», «la famine est un mal insupportable, luttons tous ensemble contre ce fléau», «la disproportion entre pays riches et pays pauvres s'accroît, il faut enrayer définitivement l'extermination par la faim, il faut agir...».*

DES PROPOSITIONS CONCRETES

Comment ne pas souscrire à de telles déclarations, si généreuses de Jean Fabre, de F.X. Verchade, de René Dumont ? Comment ne pas être ému du courage, de la conviction de tous les participants de la longue marche ?

Mais seule, la Cimade a présenté à l'équipe de «Survie 85» et aux maires de France (leur congrès devant avoir lieu le lendemain même) des propositions concrètes :

- le Ministère de l'Environnement a présenté aux municipalités une bourse de projets «Solidarité Eau» ;
- le Ministère de la Coopération, lui, a proposé également une bourse de projets aux collectivités locales : conseils régionaux, conseils généraux, conseils municipaux.

Ces deux bourses de projets présentent des actions de développement initiées par les ONG. La Cimade elle-même présente des projets : Pays Dogon, Programme de Podor, Haïti... Qu'en ont fait les maires ?

Mais cette plongée dans la réalité ne dure qu'un court instant et à nouveau nous nous envolons vers de grandes idées généreuses.

Devant tous ces élans du cœur, on se sent un peu désarmés, un peu honteux aussi. Il faut que des ONG comme la nôtre marchent à côté de ces doux rêveurs, viennent apporter leur vision plus réaliste, et ensemble, nous ferons de l'utopie une réalité.

Denise Faucherre

LE MOIS EN AFRIQUE

Cette revue, comme son nom l'indique, donne mois après mois des informations concernant l'actualité sur le continent africain. Son originalité réside sans doute dans le fait qu'elle tâche d'avoir une approche pluri-disciplinaire des problèmes. En effet, on trouvera aussi bien une rubrique politique (par exemple, un article sur les doctrines de sécurité en Afrique Australe) que des articles économiques, sociologiques et culturels.

Le mois en Afrique n° 237-238. 55 F. 8, rue Mandar 75002 Paris.

CROSSING BOUNDARIES

Ce petit bouquin (en anglais) décrit une expérience originale devant laquelle les acteurs, de jeunes missionnaires, ont transgressé les frontières raciales, culturelles et économiques, et donc, se sont retrouvés dans des contextes qui n'étaient pas les leurs. Ce livre raconte leurs histoires, histoires des rencontres œcuméniques au sens fort du terme.

Crossing Boundaries. WCC Mission series. Conseil œcuménique des Eglises. Genève.

A LA RENCONTRE DU PAULINISME

La revue «Foi et Vie», cahier biblique n° 24, propose dans ce numéro une approche à plusieurs voix de la théologie de l'Apôtre Paul. Dans les différents articles proposés, on retiendra en particulier ceux sur «Paul et Jésus», «Paul en conflit avec les chrétiens de son temps» et enfin pour les théologiens, «Les quelques instruments de travail en français». Paul, l'apôtre est une figure importante du Nouveau Testament il importe de bien le connaître. Foi et Vie. 40 F. 139, bd du Montparnasse 75006 Paris.

CONTRE LA TORTURE TOUT AZIMUT

Un colloque contre la torture s'est tenu à Genève en 1983. Cet ouvrage est en fait les actes de ce colloque. Il aborde les moyens de combattre ce fléau qui sévit à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud.

Rapport du colloque international. Genève 1984. Case postale 170 - 1211 Genève (Suisse).

GERLAND, VERLAN RIME AVEC BEURS



Bravo Christian, tu as réussi à «m'accrocher» au point que j'ai passé la moitié de la nuit à te lire, ne voulant pas «saucissonner» le temps de la lecture. J'ai eu un peu peur lorsque j'ai vu la structure de ton ouvrage. Une autobiographie à 35 ans me semblait être l'acte dernier avant la retraite ! En fait, j'ai plutôt l'impression que tu as cimenté tes actions par cette publication, en te donnant les moyens de réfléchir à ce que tu fais et pourquoi tu le fais. Du coup, ton ouvrage apparaît plus comme un socle sur lequel tu vas continuer de construire, qu'à un édifice achevé que tu contemplerai.

C'est drôle en te lisant, j'ai eu l'impression de retrouver Guy Gilbert, «Le prêtre chez les loubards». Crois-tu que c'est la fonction de prêtre qui vous donne des styles proches ? Ou bien est-ce parce que vous «bossez» dans des secteurs similaires ? Quoi qu'il en soit, c'est toujours agréable d'avoir en face des yeux un style clair, simple, et des analyses profondes qui viennent du cœur et des entrailles. Ceci dit, tu uses beaucoup moins que ton collègue de l'argot.

Ton bilan (provisoire) est impressionnant. Ta démarche a le mérite de la cohérence. Ton action, tu le dis très fort, est guidée par l'amour. Je suis d'accord avec toi, la prostitution est d'abord le fait des structures sociales patriarcales qui font de la femme un objet. C'est un phénomène sur lequel les pouvoirs ferment les yeux parce que ça les arrange. Tu as aussi raison de souligner que la délinquance forte chez les jeunes immigrés s'explique avant tout par les conditions sociales et économiques dans lesquelles ils vivent. Tu es courageux de dénoncer comme tu le fais, l'attitude de l'Eglise vis-à-vis de la sexualité en général et de l'homosexualité en particulier. Ici la résistance est rude, surtout chez les «cathos», mais les protestants restent eux aussi des conservateurs malgré leur discours libéral.

Certes, je respecte ton choix de non violence active. Je pense de plus, qu'effectivement, pour que les jeunes beurs détruisent cette étiquette infamante de délinquants qu'on leur a collé, il importe que les gestes, les actes qu'ils posent soient empreints de non violence. La grève de la faim de 1981 comme «la marche pour l'égalité» de l'automne 1983, sont des actions fortes pour sensibiliser l'opinion publique, mais je te trouve un peu injuste vis-à-vis des révolutionnaires du tiers-monde. A mes yeux, il peut y avoir une violence légitime, et si certains états «socialistes» du sud ont sombré dans l'autoritarisme, ce n'est peut-être pas à cause des révolutions violentes qu'ils ont été amenés à faire pour se libérer.

Nous sommes tous les deux des objecteurs de conscience, ce choix n'a apparemment pas les mêmes causes.

Il faut bien que je te fasse quelques critiques, il est trop clair que nous sommes d'accord sur l'essentiel et en particulier sur le rôle que joue l'Evangile dans les choix existentiels de militance.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que nombreux seront ceux qui, comme moi, voudront te lire en profondeur. Ton ouvrage le mérite.

Jean-François Fourel

«Par amour et par colère». Christian Delorme. Le Centurion. 1985. 160 p. 69 F.

TEMOIGNAGE D'UN PRETRE GLOBE-TROTTER



Ce livre n'est pas le premier témoignage sur les conditions de vie des peuples d'Amérique Latine. Ce n'est pas non plus une révélation de la persécution féroce dont font l'objet tous ceux qui, sur ce continent, osent se dire Chrétiens. Mais une fois de plus, un homme

venu d'ailleurs a risqué la reconquête de ce monde de peur et de martyre. Venu avec sa solidarité, il en revient les mains et le cœur pleins de partage, marqué par ce qu'il a vu et entendu, par les amitiés scellées et par l'absolue nécessité d'en témoigner.

Bien qu'averti de ce qu'il allait trouver, il reçoit le choc d'une réalité qui va bien au-delà du prévisible, tant dans l'horreur que dans la foi. Mais il témoigne surtout de la foi, qui dépasse l'intelligence et la peur ; de la réalité du peuple de Dieu, dans sa diversité mais aussi sa constance ; de l'actualité de la Bible et de la puissance inventive de l'Evangile quand on sait le lire comme le font les paysans du Nicaragua ou du Salvador.

Jean-Claude Thomas, prêtre français, découvre dans ce vieux «Nouveau Monde» une autre façon d'adorer, une autre façon d'aimer ces communautés qui croient en notre solidarité et la réclament, une autre façon de croire en cette Eglise Universelle, jeune de deux mille ans de renaissance quotidienne qui, comme le printemps de la chanson salvadorienne, s'obstine à refleurir sous les sabots des cavaliers de l'Apocalypse !

Arlette Welty-Domon

«Ils n'arrêteront pas le printemps». Jean-Claude Thomas. Ed. Le Centurion. 191 p. 88 F.

bobines

TANGOS - L'EXIL DE GARDEL - Fernando E. Solanas

Plus qu'à un film, nous assistons à la création originale d'une sorte de comedia del arte musicale, à travers laquelle les protagonistes - tous exilés argentins à Paris - tentent de nous communiquer leur culture, leur essence, leur espoir de retour. Et pour un Argentin, l'expression la plus fidèle de son âme ombreuse et farouche, c'est le TANGO. Mais chaque Argentin porte en lui son tango, tendre ou sauvage, violent ou langoureux, humoristique ou triste. Et voilà que naît un hybride hallucinant dont la mesure confine au délire baroque, la «tanguédie», mélange de tango, de tragédie et de comédie que, sur l'écran, des spectateurs perplexes - auxquels nous, dans notre salle obscure, ressemblons comme deux compatriotes ! - ne savent sur quel plan apprécier. D'autant que, sous prétexte de mettre en scène l'exil du chanteur franco-argentin Carlos Gardel, on leur propose un spectacle dont la fin n'est pas encore écrite et dépend de l'inspiration d'un créateur, lui-même en exil à l'intérieur de son propre pays : l'Argentine.

Pourtant, si l'on sait lire entre les images, on appréciera cet «autrement» de l'expression de Fernando Solanas. Il maîtrise parfaitement les scènes les plus émouvantes : la grand-mère adressant une lettre à sa petite-fille de

quelques mois, disparue avec ses parents ; la frustration d'une trop rapide conversation téléphonique avec ceux restés au pays ; le couple qui ne survit pas à l'exil et se déchire deux fois. Mais Solanas n'hésite pas non plus, pour dénoncer l'absurde, à le traiter par l'absurde même en amplifiant les effets fantastiques jusqu'à la farce qui fait rire afin d'éviter les larmes. A nous d'abandonner nos normes surréalistes de pour emboîter le pas à l'improvisation sarréaliste de l'auteur et de ses comédiens qui sollicitent des spectateurs cette forme inattendue de la manifestation. On revoit avec plaisir un moment de la manifestation de Défense des Artistes (AIDA) en novembre 1981, qui dénonçait la disparition de cent artistes argentins.

Que dire des acteurs ? Les Argentins sont tellement naturels qu'on les prend pour des personnages réels. Mais il ne peut en être autrement puisqu'ils vivent, et ne jouent pas, leur propre rôle. Les critiques officiels qui semblent n'avoir vu que les comédiens français, les ont suffisamment encensés pour que je m'abstienne de renchérir à mon tour sur leur prestation.

TANGOS, spectacle de la vie des exilés, spectacle DANS la Vie qui n'a pas de fin non plus et continue avec ses rires, avec ses larmes, avec ses regrets, avec ses espoirs et avec l'exigeante interpellation de la jeunesse de la «deuxième génération» qui hésite encore à faire de l'exil présent son avenir.

Arlette Welty-Domon



Jean Ferrat

JE NE SUIS QU'UN CRI

écouter

Le Ferrat nouveau est arrivé. Après cinq années d'absence, il s'est assis dans le métro parisien, comme sur la pochette de son disque, ayant l'air de dire «alors, vous me croyiez en retraite, et bien je suis toujours là, fidèle au poste». Fidèle, c'est bien le terme, on croirait l'avoir quitté hier. Il campe sur ses positions, il chante merveilleusement l'Ardèche, la campagne, les châtaigniers, la nature. Il adresse des couplets aux femmes et à l'amour, de plus en plus grivois, usant de l'argot comme son complice, hélas disparu, Brassens. Il campe sur ses positions politiques, «un peu coco» comme il dit, rappelant aux socialistes au pouvoir que le «réalisme» ne saurait faire oublier les espoirs d'une société plus juste. «La porte du bonheur n'est pas la porte à droite» rappelle-t-il après avoir fait, il y a cinq ans, un «bilan» sévère du communisme à l'Est et une critique non moins sévère des choix du Parti Communiste Français.

Jean Ferrat reste un de nos meilleurs poètes, sa voix chaude, les textes bien construits, la musique qui entraîne. Les intervalles entre les partitions de disque sont trop longs. Donnez-nous, Monsieur Ferrat, comme jusqu'en 1980, notre lot annuel de chansons populaires.

Jean-François Fourel

CHERS LECTEURS

Depuis la parution du numéro de novembre, nouvelle formule, nous n'avons eu que des compliments quant à la forme de **Cimade-Information** et nous avons reçu de nombreuses lettres commentant tel ou tel article. Ceci prouve que **Cimade-Information** est devenu un lieu de débats.

Pour nous, le jeu en vaut la chandelle !

Ce journal, qui se veut la vitrine des actions de la **Cimade** et l'expression de ce qui les sous-tend, se doit aussi d'être largement ouvert sur la vie du monde et les questions que cela nous pose.

Le pari rédactionnel est en passe d'être gagné. Il ne nous reste plus qu'à atteindre nos objectifs en matière d'audience. Donc de vous avoir comme lecteurs abonnés, lucides et critiques, partenaires indispensables.

Nous approchons des fêtes de fin d'année. Outre votre abonnement, pourquoi n'offririez-vous pas à un parent ou un ami les onze numéros de 1986 à paraître ? Ceci pourrait être un cadeau original.

Je vous remercie d'avance.

Jean-François Fourel
Rédacteur en chef de **Cimade-Information**

P.S. : **Attention !** Vous avez entre les mains le dernier numéro de **Cimade-Information** que nous envoyons gratuitement à l'ensemble des donateurs de la **Cimade**. Pour recevoir le numéro de janvier et les dix autres de 1986 : pensez à vous abonner.

vous n'allez pas manquer ça ?!

Dossier :

TIERS-MONDE ET TIERS-MONDISME

avec la collaboration de Claude Julien, Bernard Langlois, Georges Casalis... Des reportages de René Dumont, Jean Chesneaux...

Reportage :

LE PAYS DOGON AU MALI

Barrages, forages, puits, jardins, ferme, école, formation sanitaire, construction de piste, depuis 1979 la Cimade s'est engagée dans un vaste programme de développement.

Document :

L'EGLISE ORTHODOXE ETHIOPIENNE

Interview :

RENAUD

Auteur, compositeur, interprète, poète : un visage de la chanson française d'aujourd'hui.

AU SOMMAIRE
DU NUMERO DE JANVIER 1986

abonnez vous

NOM
PRENOM
ADRESSE

s'abonne à **Cimade-Information** pour l'année 1986 (11 numéros) et verse la somme de :

80 F

120 F

150 F

A retourner à **CIMADE** - 176, rue de Grenelle 75007 Paris.

abonnez un ami

Veuillez abonner de ma part :

NOM
PRENOM
ADRESSE

à **Cimade-Information** pour l'année 1986 (11 numéros).
Ci-joint mon règlement :

80 F

120 F

150 F

A retourner à **CIMADE** - 176, rue de Grenelle 75007 Paris.

OBJECTIF 3500